

Telle une traînée de poudre

*La prorogation de la Covid débouche sur un renforcement
des mesures restrictives à Casa-Settat*

Driss Lachgar loue les chantiers
sociaux révolutionnaires
initiés par S.M le Roi



*Le Premier secrétaire de l'USFP préside une
réunion avec les membres du Conseil national
de l'USFP dans la région de Casablanca-Settat*

Page 2

Le Secrétaire général
de l'ONU dévoile le
brigandage des polisariens



Page 6

A Casablanca, le vélo
a le vent en poupe



*Prisée plus que jamais, la bicyclette est promise
à un bel avenir. Mais bien que pratique et
participant au rayonnement culturel de la ville,
son potentiel est inconsidéré par les aménageurs*

Page 5

Les Rouges voient rouge
Le Raja frappé de
nouveau par la Covid-19



Page 30



Le télétravail
est fortement
conseillé pour
les secteurs
public et privé

Lire page 4

Driss Lachguar loue les chantiers sociaux révolutionnaires initiés par S.M le Roi

Le Premier secrétaire de l'USFP préside une réunion avec les membres du Conseil national de l'USFP dans la région de Casablanca-Settat

Actualité

“

Toutes les mesures qui contribuent au renforcement des institutions de l'Etat doivent être soutenues pour faire face à la gravité de la situation

A l'instar des rencontres avec les membres du Conseil de l'USFP dans les autres régions, le Premier secrétaire de l'USFP a présidé mercredi dernier (21 octobre) une réunion à distance avec les membres du Conseil national du parti dans la région de Casablanca-Settat.

Dans son allocution en l'occasion, il a souligné que toutes les mesures qui contribuent au renforcement des institutions de l'Etat doivent être soutenues pour faire face à la gravité de la situation à tous les niveaux, sanitaire, économique et social.

Le dirigeant itihadi a également affirmé que notre pays traverse une phase difficile en raison de la pandémie de la Covid-19, soulignant que l'USFP a, dès le début de la crise sanitaire, mis en garde contre ses répercussions fâcheuses et l'a traitée de manière responsable contrairement à d'autres partis qui en ont sous-estimé la gravité.

Selon lui, la rencontre avec les membres du Conseil national du parti dans la région de Casablanca-Settat s'inscrit dans un contexte national marqué par le discours prononcé par S.M le Roi Mohammed VI à l'occasion de la rentrée politique, parlementaire et sociale. Lequel discours a dressé un diagnostic de la situation et en a établi les perspectives.

Driss Lachguar a également passé en revue les conséquences financières, économiques et sociales de la pandémie et les chantiers annoncés par le Souverain, notamment celui de la couverture sociale au profit de 22 millions de citoyens marocains.

Dans ce sens, le dirigeant socialiste a considéré qu'il s'agit d'une décision sociale révolutionnaire que l'USFP n'a cessé de réclamer depuis des années et qui sera de nature à permettre de mettre fin à toutes les



formes de charité que certains partis exploitent à des fins électoralistes.

Le Premier secrétaire a aussi évoqué le déficit financier et la baisse du taux de croissance. En effet, ce dernier était prévu à 4% dans la loi de Finances 2020, mais en raison de la pandémie, ce taux n'a pas été atteint et, pis encore, on a plutôt enregistré un taux de -6%.

Et selon les prévisions du PLF 2021, une baisse des recettes de l'ordre de plus de 27 milliards de dirhams et une augmentation des dépenses de 30 milliards de dirhams sont prévues, ce qui se traduit par un déficit financier estimé à 60 milliards de dirhams. Aussi le PLF 2021 comprend-il une contribution de solidarité pour couvrir ce déficit.

Selon lui, cette contribution devrait être progressive, soulignant que celle-ci est considérée comme une nouvelle forme de la proposition de l'USFP visant l'instauration d'un impôt sur la fortune.

Par ailleurs, le dirigeant socialiste a évoqué d'autres mesures adoptées par l'Etat pour faire face à la crise financière, dont la privatisation de certains de ses biens, des investissements publics pour combler un déficit d'environ 60 milliards de dirhams induit par la baisse des revenus, d'une part, et l'augmentation des dépenses publiques, d'autre part.

Et malgré cette crise, a poursuivi le Premier secrétaire, notre pays continue, contrairement à d'autres, de jouir de la confiance du marché financier international, ce qui lui a permis d'obtenir des prêts avec des taux d'intérêt très encourageants sur une période pouvant atteindre 12 ans.

Driss Lachguar a, par ailleurs, affirmé que l'USFP a besoin aujourd'hui de groupes de recherche dans tous les domaines, met-

“

Driss Lachguar salue la manière dont le ministère de l'Intérieur a mené les consultations concernant les prochaines échéances électorales

blanca-Settat un rapport sur les consultations relatives aux prochaines échéances et les lois électorales, affirmant que le débat avait porté notamment sur la nécessité de renforcer la participation aux élections, de changer le quotient électoral pour garantir plus d'équité entre les partis, de déplacer le jour du vote du vendredi à un autre jour au milieu de la semaine, etc.

Dans ce cadre, il a salué la manière dont le ministère de l'Intérieur a mené ces consultations.

Par la suite, le dirigeant itihadi a passé en revue la situation organisationnelle du parti dans la région, notamment à Casablanca, soulignant l'importance d'une bonne préparation pour les prochaines échéances. Ce qui passe, selon lui, par une évaluation de l'étape précédente pour assurer le retour en force de l'USFP, non seulement dans les communes rurales, mais aussi en villes.

Pour ce faire, il a appelé à la formation de commissions électorales provinciale et régionale qui travailleront de concert avec les instances du parti. Lesquelles commissions devraient être composées de comptables et de personnes chargées de communication, ainsi que d'avocats et d'autres compétences.

Tous les intervenants, qui ont pris la parole durant cette réunion, ont salué la feuille de route organisationnelle et politique annoncée par le Premier secrétaire de l'USFP.

Ils ont également souligné l'engagement de tous les militants de la région en faveur de la reconstruction organisationnelle, pour la préparation responsable des prochaines échéances électorales et pour l'adhésion à tous les projets de développement du pays, notamment dans ce contexte exceptionnel marqué par une crise sanitaire inédite.

Mourad Tabet

tant en avant le fait que le pays va connaître un changement qualitatif dans la gestion et l'administration, et que toutes les revendications pour lesquelles l'USFP avait plaidé telles que le principe de lier la responsabilité à la reddition des comptes, le travail sérieux, la solidarité et la justice, se sont avérées d'une nécessité impérieuse.

Le Premier secrétaire de l'USFP a également présenté devant les membres du Conseil national du parti de la région Casa-

La Zambie se dote d'une ambassade au Maroc

Inauguration, le 27 octobre, d'une représentation consulaire zambienne à Laâyoune

L'ambassade de la République de Zambie au Maroc a été inaugurée lors d'une cérémonie organisée samedi à Rabat.

La cérémonie d'ouverture de cette ambassade a été présidée par le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, et son homologue zambien, Joseph Malanji.

Intervenant lors d'une conférence de presse conjointe avec Nasser Bourita à l'issue de cette cérémonie, le chef de la diplomatie zambienne a indiqué que l'ouverture d'une mission diplomatique résidente au Maroc a pour objectif de "créer une base concrète pour soutenir nos relations bilatérales".

Le ministre des Affaires étrangères de la République de Zambie a en outre relevé que sa visite au Maroc vise à "promouvoir les excellentes relations" qui lient les deux pays.

Selon lui, "l'état de ces relations a été illustré à travers l'échange de visites à tous les niveaux mais également à travers l'ouverture de la représentation diplomatique du Maroc à Lusaka".

Revenant sur le cheminement des relations bilatérales, Joseph Malanji n'a pas manqué de souligner que les liens "étroits" entre les deux pays ont été dynamisés par la visite d'Etat de SM le Roi Mohammed VI en Zambie en février 2017, laquelle a été marquée par des discussions "fructueuses".

"Au cours de cette visite, près de 19 accords ont été signés dans divers domaines de coopération, y compris les consultations diplomatiques, l'économie, les sciences, la technologie, l'éducation, les mines, les finances et le tourisme", a-t-il dit, se félicitant du "soutien constant du Maroc au développement de la Zambie" à travers la formation des étudiants et l'octroi de bourses d'études.

"Les domaines de coopération sont si nombreux qu'il est difficile de les énumérer un à un", s'est-il félicité, réaffirmant l'engagement



continu de son pays à la faveur des relations bilatérales et de la coopération avec le Royaume pour le bien mutuel des deux peuples.

Joseph Malanji a en outre relevé que la représentation diplomatique de son pays à Rabat sera renforcée incessamment avec l'inauguration, mardi 27 octobre, d'une représentation consulaire à Laâyoune.

Pour sa part, Nasser Bourita a indiqué que l'ouverture de l'ambassade de la République de Zambie à Rabat fait suite à l'ouverture de l'ambassade du Maroc à Lusaka en 2018.

"Il s'agit d'un important moment pour les relations bilatérales, lesquelles ont connu un

changement radical à la faveur de la nouvelle dynamique insufflée par la visite de SM le Roi Mohammed VI à la Zambie", a-t-il fait savoir.

Le ministre a également mis en exergue la "forte coopération diplomatique" entre les deux pays, rappelant, à cet égard, que la Zambie a toujours soutenu la position du Maroc concernant la question du Sahara marocain aussi bien au niveau de l'Union africaine que de l'ONU.

"La solidarité est la principale caractéristique" des relations entre les deux pays, a ajouté Nasser Bourita.

Cette solidarité, a-t-il expliqué, a été exprimée à travers l'envoi, sur Hautes instructions

Royales, d'aides à la République de Zambie dans le cadre de la lutte contre la Covid-19, notant que "la Zambie est l'un des 22 pays qui ont bénéficié de cette sollicitude Royale en cette conjoncture difficile".

"Aujourd'hui l'inauguration de l'ambassade renforcera les relations bilatérales et créera des canaux de communication dans tous les domaines, économique, politique, humain et d'échange d'expériences entre les deux pays", a conclu Nasser Bourita.

Plus tôt dans la journée, le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger avait eu des entretiens avec son homologue zambien.

Nouvelle visite au Maroc du président de la Chambre des représentants de la Libye

Soutien du Royaume à l'accord de cessez-le-feu



Le président de la Chambre des représentants libyenne, Aguilah Salah, a salué, samedi à Rabat, "les grands efforts" déployés par le Royaume du Maroc, dans le cadre du dialogue inter-libyen, pour soutenir la solution politique en Libye, et qui ont abouti aux premiers succès avec la conclusion de l'accord de cessez-le-feu entre les parties libyennes, vendredi à Genève.

Intervenant lors d'un point de presse conjoint avec le ministre des Affaires étrangères,

de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, à l'issue d'un entretien bilatéral, il a fait part de l'aspiration des Libyens à tenir d'autres rencontres, avec le soutien du Maroc, afin de pousser vers la solution politique et réussir ses différentes étapes, notant que les Libyens ont été satisfaits des résultats du dialogue politique, surtout que le trafic aérien a connu une dynamique, de Tripoli vers l'est de la Libye, et les routes seront ouvertes dans les pro-

chains jours, en plus de la réévaluation du dinar libyen grâce aux développements positifs enregistrés récemment.

Pour sa part, M. Bourita a déclaré que le Maroc soutient l'accord de cessez-le-feu conclu entre les parties libyennes et qui constitue "un progrès très positif" et "une très bonne nouvelle".

Le Royaume félicite les parties libyennes pour la signature de cet accord ainsi que les Nations unies pour ce "nouvel acquis" et appelle toutes les parties à respecter ses dispositions, qui sont de nature à créer un climat favorable pour avancer sur la voie d'une solution politique, a ajouté le ministre.

Nasser Bourita a également souligné à cette occasion le lien entre ce qui se passe sur le terrain et les progrès réalisés au niveau des discussions politiques en cours, mettant en avant la dynamique positive enregistrée à tous les niveaux, aussi bien en termes de dialogue politique, de l'application de l'article 15 ou du cessez-le-feu, "ce qui est très encourageant".

De par sa conception, son approche et sa forme, le dialogue inter-libyen à Bouznika a constitué un "progrès qualitatif" en permettant de réunir des Libyens, loin de toute ingérence étrangère, qui ont décidé par eux-mêmes de la composition des délégations, de l'agenda et des règles du dialogue et de ses résultats, a-t-il affirmé.

Les conclusions de ce dialogue ont confirmé la conviction de SM le Roi Mohammed VI que les Libyens sont en mesure de résoudre leurs problèmes par eux-mêmes et qu'ils jouissent d'un sens de patriotisme et de responsabilité à même de les aider à surmonter tous les obstacles et parvenir à une solution à cette crise, a relevé M. Bourita.

Le Maroc, a-t-il ajouté, apprécie toutes les positions et initiatives prises par le président de la Chambre des représentants libyenne, qui ont créé un dynamisme positif en faveur de la résolution de la crise qui affecte le peuple libyen depuis des années, son interaction positive, depuis le début, avec le dialogue inter-libyen accueilli par le Maroc à Bouznika, comme étant la première rencontre entre le Haut Conseil d'Etat libyen et la Chambre des représentants libyenne ayant donné des résultats positifs, ainsi que son plein soutien aux séances de ce dialogue et son accompagnement à ses conclusions positives.

Nasser Bourita a souligné que la visite au Maroc du président de la Chambre des représentants libyenne s'inscrit dans le cadre du contact permanent du Maroc avec les Libyens, conformément aux Instructions de Sa Majesté le Roi d'écouter tous les Libyens et d'apporter un soutien inconditionnel à tout ce qui pourrait pousser la Libye à la solution.

Telle une traînée de poudre

La prorogation du Covid débouche sur un renforcement des mesures restrictives à Casa-Settat



A situation exceptionnelle, mesures exceptionnelles? C'est niet pour le gouvernement marocain. L'adage n'émeut pas l'Exécutif et encore moins la dégradation de la situation sanitaire dans le pays. Pourtant, pour le second jour d'affilée, la barre des 4000 nouveaux cas Covid+ (4045) a été franchie samedi comme annoncé par le ministère de la Santé en début de soirée. Mais le plus inquiétant réside à la fois dans les 699 patients en réanimation, dont 42 sous intubation invasive (30,4% de la capacité de réanimation), un record qui fait peur. Mais aussi dans une courbe de décès en constante augmentation (3.255 décès cumulés). A cela s'ajoute la dissémination express du Sars-Cov2 dans la région de Casablanca Settat.

Dans le centre névralgique du pays, le virus se propage comme une traînée de poudre. Mais en réponse, les autorités sanitaires du pays opposent les mêmes recettes, quand bien même celles-ci ont prouvé leur efficacité. En effet, aussi surprenant que cela puisse paraître, les mesures de restriction en vigueur dans la préfecture de Casablanca ont été prolongées de 14 jours supplémentaires. En fin à quelque chose près. Puisqu'à partir d'hier soir, et pour les quatre prochaines semaines, dans le Grand

Casablanca, Berrechid et Benslimane, il sera interdit de se déplacer de 21h00 à 6h00 du matin, sauf pour des raisons médicales ou professionnelles. Pour les déplacements entre les préfectures et provinces précitées, il faudra se munir d'une autorisation exceptionnelle délivrée par les autorités locales compétentes. En plus de la fermeture des terrains de proximité et des jardins et celle des cafés, restau-

rants, commerces et centres commerciaux à 20h00. Sans oublier l'arrêt du transport par bus et tramway à 21h00 et la fermeture des marchés de proximité à 15h00.

Bref, rien de nouveau sous le soleil du Grand Casablanca, excepté le début du couvre-feu qui passe donc de 22h00 à 21h00. D'ailleurs, on ne voit pas bien à quoi cela pourrait bien servir. Certes, c'est une belle occasion de passer plus de temps en famille et de diminuer le taux de criminalité nocturne, mais il est difficile de cerner l'intérêt de ces mesures dans le cadre d'une épidémie qui risque de s'accélérer dans les mois à venir. A la différence de la recommandation émanant de la préfecture de Casablanca. Après avoir appelé les fonctionnaires des administrations et les employés des établissements publics de la région de Casablanca-Settat à basculer en télétravail sauf pour les cas où cela s'avère impossible, le wali de Casablanca, Saïd Ahmidouch, a cette fois-ci dirigé son appel au secteur privé.

Suite à une concertation avec la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM), le wali de Casablanca-Settat exhorte les entreprises du secteur privé à passer en mode télétravail et surtout à fournir à leurs salariés les moyens de le faire.

En somme, on a l'impression que les décideurs tournent un peu autour du pot. Ils espèrent clairement reconfiner un maximum de personnes sans pour autant l'imposer. Ils font donc appel à la responsabilité civique de chacun, ignorant de fait que c'est exactement à cause du manque de responsabilité civique que nous en sommes là. On ne le répétera jamais assez, l'application des mesures sanitaires et gestes barrières laisse vraiment à désirer. D'autant que les autorités n'y veillent pas vraiment. On est plutôt dans un entre-deux aussi désolant qu'incompréhensible. Décidément, la découverte d'un vaccin est attendue fébrilement tel un super héros qui viendrait nous sauver des méchantes griffes d'un virus qui ne cesse de chambouler et d'ébranler nos certitudes comme celles des scientifiques.

Pour preuve, le débat sur l'hydrochloroquine. Un coup, c'est le remède miracle. Un autre, elle fait plus de mal que de bien. Pis, les porte-parole de ces contradictions ne sont autres que des scientifiques. Ils ont clairement la preuve que ces derniers ne savent pas tout et qu'il existe des sciences molles. Une réalité que l'on a vraiment du mal à avaler tout comme les récentes décisions prises par le gouvernement.

Chady Chaabi



Le télétravail est fortement conseillé pour les secteurs public et privé

A Casablanca, le vélo a le vent en poupe



Au lendemain du déconfinement, la crise sanitaire a détourné une partie des usagers des transports en commun de Casablanca. Une reprise progressive des activités dans la capitale économique qui n'a donc pas été synonyme de retour à la normale, faisant la part belle à une mobilité urbaine et éco citoyenne dont le vélo est l'étendard. En temps normal, les moyens de transport les plus utilisés entre communes dans les grandes villes marocaines sont la voiture personnelle (23,4%), le taxi (22,9%) et la marche à pied (14,1%), d'après le Haut-commissariat au plan. Mais à présent, les cyclistes sont nombreux dans les artères de Casablanca. Certes pas au point de bousculer l'ordre établi, mais assez pour inspirer certaines initiatives.

«Ville à vélo» en est une. Ce projet que l'on doit à Kandara'Lab et #Casapocket, en partenariat avec l'Institut français de Casablanca, réunit chaque dimanche matin un groupe d'une vingtaine de cyclistes, une jauge réduite à une dizaine à cause des mesures sanitaires. Il est décrit comme «une invitation à découvrir une facette différente de Casablanca en la visitant en vélo». Autrement dit, mettre l'écologie au service du tourisme et d'une mobilité verte dans la ville. Une noble ambition appuyée par l'Institut français qui a lancé le 22 octobre courant le projet «Aujourd'hui dès demain», afin de promou-

voir et de soutenir l'éco-citoyenneté et la transition écologique. Ou comment «repenser le développement urbain dans une démarche de ville durable et de qualité de vie, au cœur de la démarche de mobilité».

Sur le papier, ces initiatives sont pro-

“

Prisée plus que jamais, la bicyclette est promise à un bel avenir. Mais bien que pratique et participant au rayonnement culturel de la ville, son potentiel est inconsideré par les aménageurs

metteuses. Mais dans les faits, elles se heurtent à une absence de volonté politique. À titre d'exemple, «Ville à vélo», qui entend donc promouvoir l'attrait touristique de la ville de Casablanca à travers des visites à vélo, souffre de l'absence d'aménagement adéquat et notamment de pistes cyclables. «Nos visites sont organisées dimanche matin tôt, pour profiter des routes désertes. Nous essayons également d'éviter certains grands axes trop fréquentés. En général, les dimanches matin c'est agréable, mais après, cela devient compliqué», nous avoue Samba Soumbounou, médiateur culturel et fondateur de KandaraLab (villes-cultures-patrimoine), qui porte le costume de chef de file lors des visites.

Dans une ville comme Casablanca, jouissant d'un richissime patrimoine culturel et touristique, il est tout de même frustrant de ne pouvoir en profiter à vélo que les dimanches matin à défaut d'en faire un moyen de locomotion quotidien. Quatre petites heures sur les 168 que compte une semaine. Et encore. Rien n'est moins sûr. Car il faut malgré tout s'en remettre à la mansuétude des automobilistes du dimanche. Pourtant, la pratique cycliste représente plus que jamais l'avenir de la mobilité urbaine. C'est un droit qui s'apparente aujourd'hui à un chemin de croix. Pour l'heure, à Casablanca, à mille lieues de plusieurs villes du Vieux Continent, la mobilité urbaine écologique

est le dernier des soucis des décideurs. La Covid-19 n'y est pour rien. C'était le cas bien avant la crise sanitaire, comme en atteste le nombre dérisoire des pistes cyclables qui jonchent les routes de la capitale économique.

Pour Samba Soumbounou, l'implication des décideurs est bien évidemment capitale dans le développement de la pratique cycliste à Casablanca, mais pas que : «Il faut une rééducation et une sensibilisation au respect des cyclistes par les conducteurs. Il faut également réussir à convaincre les habitants de Casablanca qu'une mobilité alternative est possible. Ne serait-ce que pendant le week-end pour faire du sport, redécouvrir sa ville autrement à travers des circuits thématiques, joindre l'utile à l'agréable». Bref, il faudra, d'une manière ou d'une autre, réinventer la mobilité dans une ville où les rues sont à l'agonie, assaillies chaque jour par plus de voitures qu'elles ne peuvent absorber. Samba Soumbounou embraye : «L'idéal serait de pouvoir circuler partout à Casablanca à vélo, à n'importe quelle heure de la journée». Mais le chercheur en patrimoine sait que le chemin est encore long, tout en réitérant son envie de «sensibiliser tous les habitants de la ville sur la possibilité de profiter de Casablanca à vélo. En espérant que ça devienne une nouvelle habitude et pratique culturelle». On n'en demande pas tant.

Chady Chaabi

Le Secrétaire général de l'ONU dévoile le brigandage des polisariens

Ce n'est pas la première fois que les éléments de la milice du Polisario reçoivent de leur chef l'ordre de créer un climat de tension autour du dossier du Sahara marocain et ce, chaque fois qu'approche la date butoir du mois d'octobre pendant laquelle le Conseil de sécurité doit statuer sur la prolongation du mandat de la Minurso.

Cette année la conjoncture est différente, non seulement à cause de la situation sanitaire que connaît le monde, mais également à cause d'une situation catastrophique que vivent les habitants des camps de Tindouf. A la privation de tous les droits et au confinement auquel ils sont soumis depuis plus d'un demi-siècle s'ajoutent cette année, les dizaines de morts longtemps niés par la direction du Polisario et dénoncés par de nombreux blogueurs et des membres du personnel médical dans les camps.

Un autre élément plus fâcheux encore est venu accentuer l'inquiétude de ces populations. Le principal allié pour ne pas dire le géniteur du Polisario, à savoir l'armée algérienne, a exprimé son ras-le-bol de ces Sahraouis qui ruinent l'économie algérienne et dont les chefs mènent une vie de nababs au détriment de la population algérienne qui, malgré la richesse du pays en gaz naturelle et en pétrole, a du mal à joindre les deux bouts. Ce ras-le-bol, l'armée algérienne l'a exprimé en brûlant deux orpailleurs sahraouis.

En effet, Emha Ould Hamdi Ould Souilem de la tribu des Rguibat et Alioun Al Idrissi appartenant à la tribu des Brabiche, deux Sahraouis habitant au camp dit «Dakhla», ont été sauvagement brûlés vifs par une patrouille de l'armée algérienne alors qu'ils se trou-



vaient au fond d'une tranchée d'orpillage près d'«Aouinat Belkraa». Cet assassinat d'une cruauté innommable n'est pas, rappelons-le, un cas isolé, car la liste des graves exactions commises par l'armée algérienne à l'encontre des Sahraouis des camps de Tindouf est très longue. Ces derniers temps, plusieurs d'entre eux ont été tués ou blessés par des tirs à balles réelles de l'armée algérienne, quand ils ne sont pas arrêtés, emprisonnés et tous leurs biens confisqués.

Suite à ce double meurtre macabre, les camps de Tindouf ont été mis en état d'alerte maximum en prévision de toute manifestation dénonçant cet acte criminel commis de sang froid. Mais comme les chefs du Polisario estimaient

que la mise en état d'alerte n'était pas suffisante pour maîtriser les habitants, il fallait trouver un nouveau moyen de les occuper et de détourner leur attention du triste quotidien qu'ils vivent et de l'acte odieux du grand frère algérien. Et il n'y avait pas mieux pour ce faire que d'organiser et d'encourager des marches soi-disant populaires pour bloquer le passage d'El Guergarat. Ce que fit, sans hésiter, Brahim Ghali faisant fi du réquisitoire dressé par le Secrétaire général de l'ONU devant le Conseil de sécurité et dénonçant les violations massives, gravissimes et persistantes par le Polisario du cessez-le-feu, des accords militaires et des résolutions onusiennes, notamment à El Guergarat, enjoignant, sèchement et sans ambages, à celui-ci,

«de résoudre rapidement les nombreuses violations en suspens de l'accord militaire N.1».

Répondant à ce réquisitoire du Secrétaire général de l'ONU, Abdalla Lahbib Bellal, le Sahraoui algérien qui vient de reprendre du service sur intervention du général Chengriha en cumulant la défense et la sécurité, a déclaré que l'occupation du passage d'El Guergarat n'est pas une opération tactique mais l'une des nombreuses options qui seront adoptées et dont celle de la reprise de la guerre n'est pas à écarter. Abdalla Lahbib a aussi accusé l'ONU de ne pas appliquer les accords signés entre l'organisation et le Polisario.

Dans une missive adressée au Secrétaire général de l'ONU, Brahim Ghali précise que conformément aux accords signés en 1991, la mission de la Minurso n'est pas de permettre la traversée d'un passage illégal, mais d'organiser un référendum d'autodétermination au Sahara et que l'organisation d'un tel référendum demeure à son avis le seul moyen de faire évacuer le passage.

Notons qu'au moment où les miliciens du Polisario continuent leurs provocations des soldats marocains au long du mur de sécurité, la Guinée Bissau qui vient de réitérer son soutien à la marocanité du Sahara et à l'intégrité territoriale du Maroc a joint l'acte à la parole en inaugurant, ce vendredi, son consulat à Dakhla. C'est également le cas de la Guinée équatoriale.

C'est dire que les tergiversations du Polisario ne perturbent nullement la marche du Maroc ni le dévient de son objectif de faire de ses provinces sahariennes un levier de rapprochement avec sa profondeur africaine.

Ahmadou El-Katab



Nasser Bourita : *L'ouverture d'un consulat du Burkina Faso à Dakhla est en conformité avec sa position de soutien à la marocanité du Sahara*



L'ouverture d'un consulat général du Burkina Faso à Dakhla est en conformité avec sa position de soutien à la marocanité du Sahara, toujours exprimée dans les forums régionaux et internationaux, a affirmé, vendredi à Dakhla, le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita.

Cette décision renferme plusieurs significations juridique, politique et diplomatique, en ce qui concerne le renforcement de la dynamique de soutien à la marocanité du Sahara et le renouvellement du soutien absolu des revendications légitimes du Royaume sur cette partie de son territoire, a-t-il souligné lors d'un point de presse conjoint avec son homologue burkinabé, Alpha Barry, tenu à l'issue de la cérémonie d'inauguration du consulat général du Burkina Faso à Dakhla.

Il a aussi mis en exergue la solidité des relations bilatérales et les concertations politiques permanentes entre les deux pays sur plusieurs questions régionales et internationales, avec le soutien fort de Sa Majesté le Roi Mohammed VI et le président du Burkina Faso, Roch Marc Christian Kaboré.

Nasser Bourita a aussi signalé que l'inauguration de cette représentation consulaire contribuera également au renforcement de la coopération économique entre les deux pays, en cohérence avec la place de choix que le Souverain accorde à la ville de Dakhla en tant que locomotive économique étant donné qu'elle constitue un véritable trait d'union entre le Maroc et sa profondeur africaine.

Dans ce contexte, il a mis en exergue l'importance de la présence économique marocaine à Burkina Faso

et son rôle dans l'accompagnement des programmes de développement dans ce pays, précisant qu'environ 10% des investissements extérieurs du Royaume dans le continent africain sont concentrés au Burkina Faso, à travers une forte présence des banques et des sociétés marocaines œuvrant dans les domaines des télécommunications, des assurances et de construction.

Nasser Bourita a, dans ce sens, considéré que l'ouverture d'une représentation consulaire à Dakhla permet également de revigorer les relations bilatérales en matière de formation, rappelant que le Maroc a assuré, des années durant, la formation de centaines d'experts et étudiants burkinabé, avec l'octroi chaque année de 150 bourses de formation dans les instituts du Royaume.

A cette occasion, il a été convenu d'octroyer 30 bourses supplémentaires

au profit du Burkina Faso dans les instituts de formation à Dakhla dans des domaines variés tels que le tourisme, l'artisanat, la santé, la gestion, le commerce.

Par ailleurs, Nasser Bourita a mis l'accent sur la coopération permanente entre le Maroc et le Burkina Faso dans les domaines sécuritaire et militaire, mettant en exergue le soutien constant du Royaume du Maroc au Burkina Faso en matière de lutte contre le terrorisme, notamment à travers la présence d'une section de la Fondation Mohammed VI des oulémas africains dans ce pays.

A l'issue de cette entrevue, Nasser Bourita et Alpha Barry ont signé un accord entre le gouvernement du Burkina Faso et le Royaume du Maroc, portant sur la suppression de visa en faveur des ressortissants des deux pays titulaires de passeports ordinaires.

Simeón Oyono Esono Angue : *L'ouverture d'un consulat à Dakhla reflète l'engagement de la Guinée équatoriale à soutenir l'intégrité territoriale du Maroc*



L'ouverture d'un consulat général de la République de la Guinée équatoriale à Dakhla reflète l'engagement du pays à soutenir l'intégrité territoriale du Maroc, a souligné, vendredi à Dakhla, le ministre équato-guinéen des Affaires étrangères, Simeón Oyono Esono Angue.

L'ouverture de cette représentation consulaire témoigne de la volonté politique du gouvernement équato-guinéen de renforcer les relations d'amitié et de coopération entre les deux pays, a noté M. Eyono Esono Angue lors d'un point de presse conjoint avec le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, tenu à l'issue de l'inauguration de cette représentation consulaire.

Le chef de la diplomatie équato-guinéenne a également fait part de la volonté de son pays de renforcer les relations de partenariat en mettant en œuvre les accords signés auparavant avec le Maroc et de diversifier les volets de coopération dans d'autres secteurs d'intérêt communs tels que l'agriculture.

Pour sa part, Nasser Bourita a mis en exergue les relations historiques et l'ami-

tié profonde qui unissent le Royaume du Maroc et la République de Guinée équatoriale, tout en soulignant la volonté partagée des deux pays de les développer davantage dans différents domaines d'intérêt commun.

"Nous avons convenu de travailler conformément aux instructions des deux chefs d'Etat pour renforcer la dimension économique de nos relations bilatérales", a-t-il affirmé.

La République de la Guinée équatoriale peut tirer profit des différents secteurs d'activités menés à Dakhla tels que l'agriculture, la transformation des produits de la pêche et le tourisme, a-t-il noté, faisant savoir qu'une délégation d'hommes d'affaires de Dakhla va se déplacer prochainement à Malabo pour présenter cette expérience aux opérateurs économiques et identifier les opportunités de partenariat entre les deux pays.

Le Royaume suit avec un grand intérêt tout l'effort déployé par le président de la République de Guinée équatoriale, Teodoro Obiang Nguema Mbasogo, pour la diversification de l'économie équato-guinéenne, a indiqué Nasser Bourita, soulignant que le Maroc est dis-

posé à accompagner cet effort pour renforcer la stabilité du pays et ouvrir des perspectives prometteuses pour le développement. Il a également mis l'accent sur le volet de la formation qui revêt une importance particulière, notant que le Maroc est toujours disposé à œuvrer avec la République de la Guinée équatoriale dans ce cadre.

A cette occasion, Simeon Eyono Esono Angue a remis à Nasser Bourita un message adressé à Sa Majesté le Roi Mohammed VI par le président de la République de Guinée équatoriale, Teodoro Obiang Nguema Mbasogo.

La cérémonie d'ouverture du consulat général de la République de la Guinée équatoriale à Dakhla, co-présidée par Nasser Bourita et Simeón Oyono Esono Angue, s'est déroulée en présence notamment de l'ambassadeur directeur général de l'Agence marocaine de coopération internationale (AMCI), Mohamed Methqal, du wali de la région de Dakhla-Oued Eddahab, gouverneur de la province d'Oued Eddahab, Lamine Benomar, et du président de la région, El Khattat Yanja, ainsi que des élus de la région et des chefs des services extérieurs.

13 consulats ont ouvert leurs portes dans nos provinces sahariennes

Sept représentations consulaires ont été inaugurées à Dakhla en 2020, après le consulat général de Gambie, ouvert le 7 janvier dernier, le consulat général de la Guinée, qui a commencé à offrir ses services le 17 du même mois, le consulat général de la République de Djibouti (28 février), le consulat général de la République du Liberia (12 mars) et le consulat général du Burkina Faso inauguré ce vendredi.

Le nombre de consulats ouverts à Laâyoune et Dakhla jusqu'à ce jour est porté à 13, avec l'ouverture de deux autres représentations consulaires, à savoir le consulat général du Burkina Faso et le consulat général de la République de Guinée-équatoriale.

Suzi Carla Barbosa : *L'ouverture d'un consulat général de la Guinée-Bissau à Dakhla constitue un temps fort dans les relations bilatérales*

La République de Guinée-Bissau réitère son soutien permanent à la marocanité du Sahara, a indiqué, vendredi à Dakhla, la ministre des Affaires étrangères et des Communautés de la Guinée-Bissau, Suzi Carla Barbosa.

“Nous maintenons la même position de soutien au Maroc sur la question du Sahara depuis ces cinq dernières années”, a-t-elle dit lors d'un point de presse conjoint avec le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, tenu à l'issue de l'inauguration du consulat général de la République de Guinée-Bissau à Dakhla.

“Nous sommes tellement cohérents dans notre politique extérieure avec le Maroc et nous maintenons la même position sur la question du Sahara”, a soutenu la cheffe de la diplomatie bissau-guinéenne, notant que les Nations unies œuvrent constamment pour avoir une bonne résolution concernant ce conflit.

De même, elle a fait savoir que “les Bissau-Guinéens sont fiers et heureux de la coopération avec le Maroc qui, depuis la semaine dernière, est devenue plus forte avec l'ouverture d'une ambassade du Maroc en Guinée-Bissau pour une nouvelle étape dans notre coopération qui va devenir encore plus intense”.

L'ouverture d'un consulat général de la République de Guinée-Bissau à Dakhla constitue un “temps fort” dans les relations politiques et diplomatiques, a-t-elle insisté.

Elle s'est également réjouie des relations de fraternité et de solidarité unissant les deux pays, soulignant que son pays va amorcer une nouvelle étape de coopération avec le Royaume du Maroc.

Par ailleurs, Suzi Carla Barbosa a saisi l'occasion pour remercier le Maroc qui a été le premier pays à octroyer une aide humanitaire et médicale à la Guinée-Bissau dans cette période difficile de la propagation du coronavirus.

Pour sa part, Nasser Bourita a rappelé qu'il a eu des entretiens à Rabat avec son homologue bissau-guinéenne sur divers sujets d'intérêt commun, soulignant l'importance de la coopération bilatérale et les perspectives qui seront ouvertes prochainement pour le développement de ces relations, avec la tenue de la commission mixte.

Il a aussi fait part de la volonté des deux chefs d'Etat SM le Roi Mohammed VI et le président de Guinée-Bissau son excellence Umaro Sissoco Embaló de donner plus d'impulsion aux relations entre les deux pays.

De même, il a rappelé la signature de quatre accords de coopération dans les domaines de l'industrie, du tourisme, du transport, de l'énergie et de la logistique, qui présentent des perspectives très prometteuses pour les relations entre les deux pays.

Il s'agit de la 6ème représentation consulaire inaugurée à Dakhla en 2020, après le consulat général de Gambie, ouvert le 7 janvier dernier, le consulat général de la Guinée, qui a commencé à offrir ses services le 17 du même mois, le consulat général de la République de Djibouti (28 février), le consulat général de la République du Liberia (12 mars) et le consulat général du Burkina Faso inauguré vendredi.

Le nombre de consulats ouverts à Laâyoune et Dakhla jusqu'à ce jour est porté à 13, avec l'ouverture de deux autres représentations consulaires, à savoir le consulat



général du Burkina Faso et le consulat général de la République de Guinée Equatoriale.

Pour sa part, le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, a indiqué que l'ouverture d'un consulat général du Burkina Faso à Dakhla est en conformité avec sa position de soutien à la marocanité du Sahara, toujours exprimée

dans les forums régionaux et internationaux.

Cette décision renferme plusieurs significations juridique, politique et diplomatique, en ce qui concerne le renforcement de la dynamique de soutien à la marocanité du Sahara et le renouvellement du soutien absolu des revendications légitimes du Royaume sur cette partie de son territoire, a-t-il souligné.

Pas de processus politique avec les provocateurs, les gangs ou les bandits

Quiconque se livre aux provocations viole la légalité internationale et s'oppose aux Nations unies et au droit international, déclare le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des MRE

“Quiconque se livre aux provocations viole la légalité internationale et s'oppose aux Nations unies et au droit international”, a affirmé, jeudi à Dakhla, le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, soulignant que cette attitude n'est pas étrangère aux groupes qui opèrent selon la logique des gangs.

“Le Maroc a toujours considéré qu'il n'y a pas de processus politique avec les gangs, ni avec les bandits et tous ceux qui ont perdu leur crédibilité et qui opèrent en tant que groupes armés et bandes”, a déclaré Nasser Bourita lors d'un point de presse conjoint avec ses homologues de Guinée-Bissau, Suzi Carla Barbosa, et de Guinée équatoriale, Simeón Oyono

Esono Angue, tenu à l'issue de la cérémonie d'inauguration des consulats de ces deux pays à Dakhla.

“Aujourd'hui, nous sommes devant des bandits au vrai sens du terme”, qui ne peuvent pas être les interlocuteurs du Maroc, a insisté le ministre, notant que cette situation “ne peut constituer le socle d'aucun processus politique”.

Nasser Bourita a relevé que “les actes de ces bandits” n'affecteront pas la voie sur laquelle le Maroc s'est engagé avec conviction et en conformité avec la légalité internationale, rappelant les positions claires des Nations unies au sujet de ces provocations et leur illégitimité, tant au niveau du Conseil de sécurité à travers ses résolutions en 2017, que par la voix du Secrétaire général de l'organisation onusienne.

Par ailleurs, il a relevé que l'ouverture de trois nouveaux consulats à Dakhla, qui coïncide avec le 45ème anniversaire de la glorieuse Marche verte, revêt une importance particulière pour le Maroc en tant que signal à caractère juridique s'inscrivant dans le cadre de la Convention de Vienne sur les relations consulaires de 1963, tout en mettant en avant le rôle de ces représentations diplomatiques dans le développement de relations économiques et humaines avec le Royaume.

L'ouverture de sept consulats à ce jour dans la ville de Dakhla est une évolution positive, notamment en matière de soutien apporté par des pays frères et amis à la marocanité du Sahara, a-t-il noté.

Il a également expliqué que l'ouverture de consulats représentant des pays de différentes régions du continent africain

confirme que cette dynamique ne se limite pas à une seule région, mais concerne tous les pays africains.

A cet égard, Nasser Bourita a émis le vœu de voir des pays d'autres continents inaugurer des représentations diplomatiques au Sahara marocain, ajoutant qu'il s'agit aussi d'un signal fort qui atteste de l'évolution positive que connaît la question de l'intégrité territoriale du Royaume, notamment à l'échelle africaine.

L'inauguration de ces trois consulats intervient également dans le contexte des consultations du Conseil de sécurité sur le renouvellement du mandat de la Minurso et la résolution prévue la semaine prochaine, ce qui confirme que l'ONU et les pays africains ne sont plus dupés par les discours trompeurs, les provocations et les actes des bandits, a-t-il soutenu.

Signature à Rabat de quatre accords de coopération entre le Maroc et le Malawi

Lilongwe soutient une solution dans le cadre de la souveraineté marocaine sur ses provinces sahariennes

Le Maroc et le Malawi ont signé, samedi à Rabat, quatre accords couvrant les domaines de l'agriculture, de la sécurité alimentaire, de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique, du logement, du développement urbain, de l'eau et de l'assainissement.

Ces accords ont été conclus suite aux entretiens entre le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, et le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale du Malawi, Eisenhower Nduwa Mkaka, à l'occasion de la visite de travail qu'il effectue au Royaume.

Dans un point de presse à l'issue de la signature de ces accords, Nasser Bourita a indiqué qu'il s'agit de quatre mémorandums d'entente "importants" qui viennent renforcer les relations bilatérales et consolider le cadre juridique du partenariat entre le Maroc et le Malawi.

"Nous avons établi une feuille de route de coopération pour les années à venir", avec notamment l'augmentation du nombre de bourses accordées aux étudiants du Malawi au Maroc, aussi bien dans les instituts académiques que dans les centres de formation professionnelle, a-t-il relevé, précisant que le nombre de ces bourses devrait s'élever à 100 par an.

Les deux parties ont également convenu de relancer le projet de coopération intégrée dans le domaine de l'agriculture, tout en entamant des contacts pour établir une coopération dans le domaine des énergies renouvelables, et tout particulièrement l'énergie solaire, a précisé Nasser Bourita.



La coopération dans le domaine de la jeunesse et des sports a été également mentionnée comme un domaine prioritaire de la coopération entre les deux pays, a fait savoir le ministre marocain.

Il existe une large convergence de vues entre le Maroc et le Malawi concernant les questions régionales et internationales, a souligné Nasser Bourita, réitérant "la disposition du Maroc, conformément aux instructions de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, d'accompagner le Malawi dans cette phase importante de son histoire et d'apporter tout le soutien à l'action de son président

Lazarus Chakwera pour renforcer la stabilité et le développement du pays".

De son côté, Eisenhower Nduwa Mkaka a estimé que "c'est un grand jour" dans l'histoire des relations bilatérales, notant que les deux parties donnent naissance à une nouvelle relation orientée vers le futur et basée sur le respect mutuel.

Tout en remerciant le Royaume pour ce partenariat, il s'est dit convaincu que ces accords seront profitables aux deux peuples.

Il a également appelé que son pays soutient une solution dans le cadre de la souveraineté marocaine au différend autour du

Sahara, rappelant, dans ce sens, que le Malawi n'a plus aucune relation avec le pseudo RASD depuis mai 2017.

Par ailleurs, il a indiqué que son pays croit au dialogue pour la résolution des problèmes, précisant ainsi que le Malawi continuera à soutenir le Maroc dans les foras internationaux et régionaux.

Pour sa part, Nasser Bourita a relevé que cette visite a été l'occasion pour lui de saluer la position constructive du Malawi sur la question du Sahara marocain et de remercier ce pays pour le soutien apporté au Maroc au sein de l'Union africaine à ce sujet.

Installation des membres de la CRDH de Béni Mellal-Khénifra

Amina Bouayach : Le CNDH est la voix de la conscience chargée de garantir et de protéger les droits de la personne humaine



Les membres de la Commission régionale des droits de l'Homme (CRDH) de Béni Mellal-Khénifra ont été installés dans leurs fonctions, vendredi à Béni Mellal, en présence de la présidente du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), Amina Bouayach.

La CRDH de Béni Mellal-Khénifra, présidée par Ahmed Taoufik Zainabi, est composée de 21 membres proposés par les corps représentatifs

régionaux des magistrats, des avocats, des médecins, des oulémas, de l'institution du Médiateur et des journalistes professionnels, des associations et des observatoires régionaux des droits de l'Homme, en plus de personnalités actives dans le domaine de la protection et de la promotion des droits humains.

Intervenant à cette occasion, Amina Bouayach a mis en avant l'importance de ces commissions dans la consécration et la diffusion

de la culture des droits humains et dans leurs promotions, en ce sens, qu'elles représentent un mécanisme de proximité qui veille à traduire la stratégie et les orientations adoptées par le CNDH dans ce domaine, au niveau régional à travers l'écoute, le suivi et le contrôle des violations, ainsi que l'interaction avec les préoccupations des citoyens et leurs problèmes, en conformité avec les engagements internationaux du Maroc en la matière.

Le CNDH est cette "voix et conscience" chargée de garantir et de protéger les droits de la personne humaine, de soulever les problèmes et les préoccupations des citoyens avec objectivité, impartialité et indépendance, et qui œuvre à satisfaire les attentes de la société et des pouvoirs publics. Amina Bouayach a estimé que l'étape actuelle oblige le Conseil à évaluer les politiques publiques afin d'œuvrer à la promotion des droits économiques, sociaux, culturels et environnementaux des citoyens à travers une vision proactive pour éviter "l'apparition de tensions", notant que la région Béni Mellal-Khénifra est l'une des régions exemplaires dans le suivi et la mesure de l'étendue de l'accès des citoyens en particulier, des catégories vulnérables aux services de santé, à l'éducation, à l'emploi et au développement.

Elle a également passé en revue un ensemble de propositions formulées par le CNDH dans de

nombreux domaines, notamment le lancement du projet baptisé "Effectivité du droit à la santé au Maroc: vers un système de santé basé sur l'approche fondée sur les droits de l'Homme", en plus de ses contributions dans le cadre du nouveau modèle de développement, du Registre social unifié (RSU) et autres.

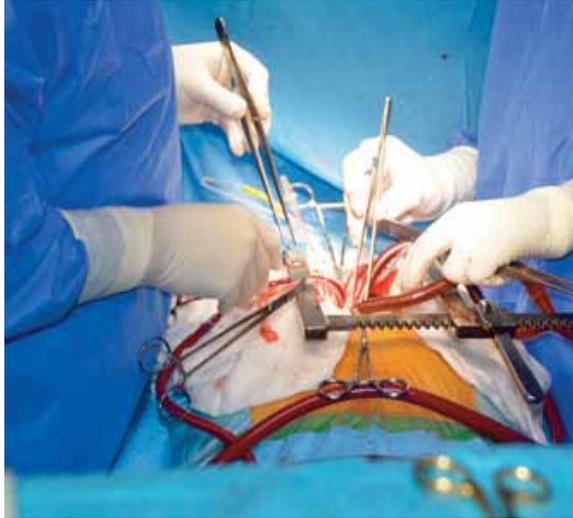
Pour sa part, le président de la CRDH de Béni Mellal-Khénifra, Ahmed Taoufik Zainabi, a souligné l'importance des CRDH dans la protection et la promotion de ces droits au niveau régional, tout en s'attardant sur les spécificités de certains droits au niveau de la région, comme le droit à la scolarisation et à la santé dans les zones reculées et montagneuses.

La CRDH de Béni Mellal-Khénifra se distingue par la diversité de ses membres issus de divers horizons et par la multiplicité de leurs connaissances intellectuelles et professionnelles, ce qui favorisera l'instauration d'une vision intégrée sur les questions de droits humains.

Les CRDH ont pour missions notamment d'assurer le suivi et le contrôle de la situation des droits de l'Homme au niveau régional, de recevoir les plaintes relatives aux allégations de violations des droits de l'Homme qui leur sont adressées et de mettre en place le programme et les projets du CNDH dans le domaine de promotion des droits humains.

Le Pr. Redouane Rabii a la médecine dans la peau et la patrie dans le cœur

Portrait



Un des pères fondateurs de l'endourologie au Maroc, premier Marocain à traiter les maladies de la prostate avec du laser, premier à utiliser les cellules souches contre le diabète et le vieillissement, précurseur de la chirurgie urologique robotisée en 3D... A 54 ans, le professeur Redouane Rabii, urologue émérite, spécialiste de santé sexuelle et pionnier de la médecine régénérative au Maroc, au monde arabe et en Afrique, est un habitué des premières fois et un abonné aux exploits scientifiques et médicaux.

Entre consultations, bloc opératoire, travaux de recherche (il en a publié 160) et visioconférences, l'homme, un science-addict infatigable et insatiable, est surbooké. Ce qui ne l'empêche pas de recevoir, pendant plus de deux heures, l'équipe de BAB dans son bureau chic et sobre au sein de l'hôpital universitaire international Cheikh Khalifa à Casablanca.

C'est un homme grand et élancé, à la chevelure lisse et noire, enveloppé dans sa blouse blanche immaculée et tout sourire qui vient à notre rencontre en nous saluant chaleureusement (verbalement et pas physiquement, distanciation sociale oblige).

Malgré les dizaines de prix et de certificats de reconnaissance internationaux et les photos souvenirs avec de grandes personnalités politiques et médicales qui tapissent le mur de son bureau, le professeur Rabii garde en son être et paraître cette humilité et cette simplicité caractéristiques des grands hommes. La glace est immédiatement brisée et la conversation s'engage à bâtons rompus, fluide, spontanée et agréable. C'est avec faconde et une vive passion dans la voix et le regard que notre hôte nous entretient des transformations qu'a connues l'urologie au Maroc, ses perspectives de développement et sa contribution, comme enseignant-chercheur, praticien et associatif, à l'essor de la discipline.

Ayant roulé sa bosse pendant 25 ans dans ce domaine, il est capable de dissenter sur le sujet pendant des heures et des heures, dans un arabe, français et anglais irréprochables. Un "Ibn Battouta" de la médecine. France, Allemagne, Etats-Unis, Royaume-Uni, Japon, Corée, Australie... , de congrès en congrès et d'hôpital en hôpital, le Pr Rabii sillonne les capitales mondiales de la recherche médicale.

De ses pérégrinations, il rentre toujours

avec une innovation chirurgicale ou une découverte thérapeutique qu'il va implémenter sans tarder dans son pays natal.

C'est d'ailleurs grâce à lui que l'endourologie a fait son entrée au Royaume, en 2000. Idem pour la vaporisation photo sélective de la prostate (VPP), une technologie laser très avancée qu'il a introduite en 2013 et qui offre un maximum de sécurité et de confort aux patients pour un prix abordable.

De tous ses faits d'armes, difficiles à énumérer, deux sont de principales sources de satisfaction pour le professeur Rabii: le premier, c'est d'opérer, dans le cadre d'une caravane médicale organisée annuellement par l'Association marocaine d'endo-urologie dont il est le président-fondateur, les habitants d'un douar ou d'un patelin enclavé moyennant les meilleures technologies médicales du monde, celles adoptées par les établissements de santé les plus prestigieux en Corée et au Japon.

"Pour moi, c'est l'extase, un moment fort de mon existence", confie-t-il.

Le deuxième motif de fierté de notre interlocuteur, c'est d'avoir pu "démocratiser" et "démystifier" la chirurgie de la prostate au Maroc, dans la mesure où, grâce à la technique de VPP, cette opération "ne fait plus peur comme avant, n'a presque pas d'effets secondaires et ne nécessite plus de séjour à l'hôpital".

Et de toutes ses rencontres, au fil d'un quart de siècle de carrière, c'est celle avec Anthony Atala, président du département d'urologie de la Wake Forest School of Medicine en Caroline du Nord aux Etats-Unis et légende vivante de la médecine régénérative, qui l'a marqué le plus.

Invité de marque du 16ème Congrès arabe de l'urologie, organisé à l'initiative de l'AMEU en 2019 à Casablanca, le Pr. Atala a noué une profonde amitié avec le Pr. Rabii et les deux hommes s'échangent depuis visites et correspondances. Un pionnier des cellules souches dans le monde arabe.

La médecine régénérative est la deuxième passion de ce spécialiste après l'urologie, son amour premier et éternel.

"Les cellules souches c'est l'avenir de la médecine. Dans quelques décennies, la médecine telle qu'on la connaît et la pratique actuellement sera en voie de disparition. Les immenses applications, encore inexplorées, de la médecine régénérative en font une so-

lution miracle pour guérir des maladies réputées incurables et pour lesquelles la science ne propose que des soins palliatifs comme le diabète, l'Alzheimer, le vieillissement et j'en passe. Les cellules souches peuvent s'avérer efficaces aussi contre les dysfonctionnements immunitaires, tel celui lié à la Covid-19. Il y a là un océan de possibilités à sonder", fait-il savoir, des étoiles pleines les yeux.

C'est que pour le Pr. Redouane Rabii, l'impossible n'existe pas. "Pas mal de fois, quand j'allais expérimenter telle ou telle innovation chirurgicale au Maroc, on me disait: 'Mais bon sang, qu'est-ce que tu comptes faire là ? Arrêtes de délirer, ça va pas marcher ici, tu perds ton temps, etc... Ma détermination n'en est que plus grande. Je prends la chose comme un défi personnel et je fais des mains et des pieds pour réussir mon projet et prouver aux sceptiques qu'avec de l'ambition et de la persévérance on peut repousser les limites de l'impossible car, là où il y a une volonté, il y a un chemin".

Féru des expérimentations médicales, le docteur à la cinquantaine épanouie applique l'adage qui dit "charité bien ordonnée commence par soi-même". Il s'est fait lui-même cowboy pour les besoins de certains de ses essais cliniques.

"Pour vérifier le pouvoir anti-âge des cellules souches, je m'en suis fait injecter dans le visage. En recommandant cette technique à mes patients, je sais donc parfaitement de quoi je parle", raconte-t-il, gaiement et sans complexe, en caressant sa mâchoire avec désinvolture.

Dans une chambre d'hôpital juste à côté, une femme septuagénaire plie bagage après un bref séjour dans l'unité de soins du Pr Rabii. "Atteinte de troubles de la mémoire, on lui a administré des cellules souches qui remplaceront celles détériorées par l'âge. Pour l'anecdote, une dame de sa famille qui l'accompagnait a tellement apprécié ce qu'elle a vu qu'elle a demandé à être prise en charge elle aussi pour une thérapie cellulaire anti-âge. Le succès est tellement éclatant que des gens de Dubaï viennent se faire soigner ici parce que chez eux, la thérapie cellulaire n'existe pas encore". Contre responsabilité lourde, âme légère. Poursuivant cette visite guidée dans le centre de médecine régénérative dirigé par notre interlocuteur, nous débouchons dans

la salle de soins, où les patients sont confiés aux bons soins d'une équipe pluridisciplinaire qui comprend une esthéticienne, un gynécologue et un dermatologue, pour un résultat zéro erreur.

La pièce, à l'image de tout le département, est peinte en couleurs pastel à dominante jaune et orange, "mes couleurs préférées, couleurs de la joie et de la vie". Le Pr. Rabii est un bon vivant.

Le poids de ses responsabilités on ne peut plus sérieuses n'a pas réussi à écraser son tempérament jovial, son rire puéril et sa légèreté de corps et d'âme qui laisse admiratif, ni à détourner ce mari aimant et père dévoué de sa petite famille, son premier soutien dans la vie.

"Difficile quand on est un professionnel de santé très sollicité en ces temps de crise sanitaire de garder l'équilibre entre sa vie professionnelle et familiale. Le plus dur, c'est de partir chez-soi le soir la peur au ventre d'apporter le virus à ses proches. Mais, Dieu merci, j'ai la chance d'avoir une famille aimante dont le soutien me donne l'énergie et le courage d'aller de l'avant", s'attendrit-il. Seule une de ses quatre filles a emprunté la voie de son père en poursuivant des études de médecine à l'Université Mohammed VI des sciences de la santé.

L'aînée est diplômée de la London School of Economics, tandis que la troisième fille passera son baccalauréat l'année prochaine et la cadette est inscrite dans l'enseignement primaire collégial.

"Tous les goûts sont dans la nature. Une de mes filles rêve d'être pilote et l'autre voue une passion pour les métiers de la bouche, la pâtisserie notamment. La première avait l'habitude de taquiner sa cadette en mettant en avant le prestige dont jouissent les pilotes, leurs revenus élevés par rapport aux cuisiniers, etc. Or, par ces temps de pandémie où les avions sont cloués au sol et les pilotes sont au chômage au moment où les industries alimentaires classées comme essentielles tournent à plein régime, notre pâtissière en herbe semble avoir pris sa revanche", dit-il dans un éclat de rire.

"La moralité de l'histoire, c'est que le coronavirus a bouleversé les paradigmes, changé notre regard par rapport à beaucoup de choses et nous a aidés à distinguer l'essentiel de l'accessoire dans notre existence. C'est l'une des grandes leçons de Covid-19". Parole de professeur !

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

HORIZONTALEMENT

- 1- Calendrier de bureau
- 2- Entente - Panier plat
- 3- Vieille colère - Négatif - L'amie d'Adolf
- 4- Somnifère
- 5- Le catalan - Adverbe
- 6- Installe - Muséum de porc
- 7- Non musulman pour l'Ottoman - Production pilieuse
- 8- Lorsque - Lustre
- 9- Quantités élémentaires - Abréviation de commerce
- 10- Estonien - Râpées

VERTICALEMENT

- 1- Qui touche un grand nombre d'individus
- 2- Expression - Avant les autres
- 3- Jour passé - Il se tire
- 4- Qui n'est plus - Actionné - Pilier d'enceinte
- 5- Nickel - Père de l'Immoraliste
- 6- Esquivera - Après
- 7- Amon - La Déesse blanche
- 8- Vain
- 9- Adeptes
- 10- Métal de soudeur - Unis

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	H	I	P	P	O	D	R	O	M	E
2	A	N	O	U	R	E		S	U	S
3	B	A	S		E	M	I	T		T
4	I	N	E	R	M	E		O	T	A
5	T	I	R	E	U	R	S		O	F
6	A	T		I	S	I	A	Q	U	E
7	T	I	E	N		T		U	S	T
8	I	O	N		C	A	D	I		T
9	O	N	T	A	R	I	O		L	E
10	N		E	L	U	S		U	N	E

Grilles de sudoku

Facile

		9	4	5			8	
	6	3		2	8		9	5
5	7	8		6				
						4	6	8
		1				3		
2	8	6						
				3		9	4	6
6	3		5	1		8	2	
	9			7	4	5		

Moyen

	5				3		7	
			8	5	1			
	6		7	1				9
4	2	7						
		5				8		
						7	2	5
5			7	6			3	
		6	4	1				
1	8						6	

Difficile

	6			7		8		
2			5			3		
5			8	4				
8					4		9	
	5	2				7	6	
	9		1					8
				6	8			2
		4			5			6
	8	3					4	

Expert

		9	7			2		
	7	4	8			1	9	
5								
		5		8	6			4
6			3	5		8		
								8
	9	7			8	4	2	
		2			7	5		

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

1	2	8	6	4	5	3	9	7
3	6	7	9	8	1	4	2	5
4	9	5	3	2	7	1	6	8
8	4	1	2	5	6	7	3	9
5	7	2	1	9	3	8	4	6
6	3	9	4	7	8	2	5	1
9	1	6	7	3	4	5	8	2
7	5	4	8	6	2	9	1	3
2	8	3	5	1	9	6	7	4

Moyen

4	6	8	5	7	9	3	1	2
1	5	2	3	8	6	9	7	4
3	7	9	1	2	4	8	6	5
2	1	7	6	5	3	4	8	9
6	3	4	8	9	1	5	2	7
9	8	5	2	4	7	6	3	1
8	4	1	9	6	2	7	5	3
5	9	3	7	1	8	2	4	6
7	2	6	4	3	5	1	9	8

Difficile

5	4	3	6	2	1	8	9	7
2	9	6	8	7	3	4	5	1
1	8	7	9	4	5	2	6	3
3	1	8	5	9	4	6	7	2
4	6	9	2	3	7	1	8	5
7	2	5	1	6	8	9	3	4
6	5	4	7	8	2	3	1	9
8	3	1	4	5	9	7	2	6
9	7	2	3	1	6	5	4	8

Expert

7	6	1	5	3	9	8	2	4
8	9	4	7	1	2	6	5	3
3	5	2	4	6	8	7	9	1
4	1	5	9	7	3	2	6	8
2	7	9	6	8	4	3	1	5
6	8	3	1	2	5	9	4	7
1	3	8	2	4	6	5	7	9
5	4	6	3	9	7	1	8	2
9	2	7	8	5	1	4	3	6

L'ONMT booste le déploiement de Ryanair sur le Maroc

En partenariat avec l'Office national marocain du tourisme (ONMT), la compagnie aérienne Ryanair augmente ses fréquences sur le Maroc, à même de soutenir la reprise du secteur du tourisme national, annonce l'Office dans un communiqué.

A partir du 25 octobre, ce sont ainsi 58 vols hebdomadaires sur 45 lignes vers la France, le Royaume-Uni, l'Irlande, l'Italie, l'Allemagne, la Belgique, l'Espagne et le Portugal qui ont été insufflés, fait savoir le communiqué.

L'ONMT a mis en place avec la compagnie aérienne Ryanair un partenariat afin que la compagnie assure à nouveau des vols au départ des six principaux marchés européens et à destination de 8 aéroports marocains, souligne la même source, notant que 228.690 sièges sont ainsi insufflés pour la saison hiver 2020-2021, rapporte la MAP.

«Grâce à notre relation exceptionnelle avec Ryanair, que nous avons maintenue malgré la période d'arrêt des vols, nous avons convenu ensemble de reconnecter nos différentes destinations aux principaux marchés européens», a déclaré le directeur général de l'ONMT Adel El Fakir, cité dans le communiqué.

«Ce n'est qu'une première étape, nous visons à atteindre davantage de marchés extérieurs avec Ryanair mais également avec les autres compagnies nationales et internationales», a-t-il soutenu.

Dans le détail, Marrakech sera reliée aux principales capitales européennes Paris, Londres, Rome, Bruxelles, Dublin mais également à d'autres aéroports importants, à savoir Milan, Barcelone, Malaga, Bordeaux, Marseille, Naples, Porto, Dole, Pise, Séville et Tours.

La ville d'Agadir sera reliée directement à Londres, Manchester, Bruxelles et Marseille, fait savoir l'Office, relevant que Fès sera reprogrammée au départ de Paris, Barcelone, Milan, Nantes, Marseille, Nîmes et Dole. Pour ce qui est de Rabat, elle sera reconnectée à Paris, Bruxelles, Madrid, Marseille, Düsseldorf et Séville, précise le communiqué, ajoutant que Tanger sera reliée, quant à elle, à Paris, Bruxelles, Madrid et Marseille, tandis qu'Essaouira bénéficiera d'une liaison directe sur Bruxelles, et Nador sera reliée à Bruxelles, Frankfurt et Marseille et Oujda à Paris, Bruxelles et Marseille.

Le communiqué note, par ailleurs, que l'ONMT est également en cours de discussion avec Royal Air Maroc ainsi qu'un grand nombre de compagnies internationales pour augmenter davantage le nombre de fréquences au départ des marchés émetteurs et à destination de l'ensemble des destinations touristiques du Royaume.

La hausse des prix des légumes et fruits ralentit en septembre



L'indice des prix à la consommation (IPC) s'est inscrit en hausse pour le deuxième mois consécutif. Selon les données publiées par le Haut-commissariat au plan (HCP), il a connu, au cours du mois de septembre 2020, une légère hausse de 0,3% par rapport au mois précédent. Il s'était orienté en hausse de 1,4% en août dernier.

Soulignons que la hausse de l'IPC enregistrée au cours des deux derniers mois intervient après une série de baisses observées durant les mois de juillet (0,3%), juin (0,3%), mai (0,2%) et avril (0,1%).

La variation de cet indice au neuvième mois de l'année actuelle est le résultat de la hausse de 0,5% de l'indice des produits alimentaires et de 0,3% de l'indice des produits non alimentaires, a récemment expliqué l'institution publique.

En août, la variation de l'IPC avait été justifiée par la hausse de l'indice des produits alimentaires (3,4%) et de l'indice des produits non alimentaires (0,1%).

Comme l'a relevé le HCP dans une note d'information relative à l'indice des prix à la consommation du mois de septembre dernier, les hausses des produits alimentaires observées entre août et septembre 2020 concernent principalement les «légumes» (3,7%), les «fruits» (2,1%), le «lait, fromage et œufs» (0,8%), les «viandes» et le «café, thé et cacao» (0,1%).

Selon la même source, les prix ont en revanche diminué pour les «poissons et fruits de mer» (4,7%) et pour les «huiles et graisses» (0,2%).

En ce qui concerne les produits non alimentaires, les économistes du Haut-commissariat ont indiqué que la baisse a concerné principalement les prix des «carburants» (1,0%).

A titre de comparaison, les hausses des produits alimentaires observées entre juillet et août 2020 avaient concerné principalement les «fruits» (14,6%), les «légumes» (10,9%), les «poissons et fruits de mer» (6,1%), les «viandes» (1,6%) et le «café, thé et cacao» (0,4%).

Dans une précédente note, le Haut-commissariat avait en revanche relevé une diminution des prix pour les «eaux minérales, boissons rafraîchissantes, jus de fruits et de légumes» (0,6%) et pour le «lait, fromage et œufs» (0,2%).

A cette même période, les statistiques avaient indiqué une hausse au niveau de certains produits non alimentaires. Il s'agissait principalement des prix des «carburants» (0,4%).

Il est à noter qu'au cours du

mois dernier (septembre), les hausses les plus importantes de l'IPC ont été enregistrées à Safi et Serrat (1,4%), à Kénitra, Guelmim et Béni-Mellal (0,9%), à Fès et Marrakech (0,6%), à Meknès et Errachidia (0,5%) et à Agadir (0,4%). En revanche, des baisses ont été enregistrées à Al-Hoceima avec 0,7% et à Tétouan avec 0,5%.

En août, les hausses les plus importantes de l'IPC avaient été enregistrées à Béni-Mellal (2,8%), à Tétouan et Laâyoune (2,2%), à Errachidia (2,0%), à Kénitra et Al-Hoceima (1,7%), à Agadir, Marrakech, Oujda et Serrat (1,5%), à Meknès (1,4%) et à Fès, Tanger et Safi (1,3%).

Comparé au mois de septembre de l'année précédente, le ressort des données statistiques que l'indice des prix à la consommation a enregistré une hausse de 1,4% au cours du même mois de cette année, en raison de la hausse de l'indice des produits alimentaires de 2,9% et de celui des produits non alimentaires de 0,5%, a souligné le HCP.

S'agissant des produits non alimentaires, le Haut-commissariat indique que les variations vont d'une baisse de 1,1% dans les «loisirs et culture» à une hausse de 1,5% dans l'«enseignement».

L'institution en déduit que «l'indicateur d'inflation sous-jacente, qui exclut les produits à prix volatiles et les produits à tarifs publics, aurait connu au cours du mois de septembre 2020 une baisse de 0,1% par rapport au mois d'août 2020 et une hausse de 0,2% par rapport au mois de septembre 2019».

Dans sa note précédente, le HCP indiquait que l'indicateur d'inflation sous-jacente avait connu au cours du mois d'août 2020 une augmentation de 0,2% par rapport au mois de juillet 2020 et de 0,6% par rapport au mois d'août 2019.

Il est important de relever que l'IPC n'a connu que des hausses depuis le début de l'année en cours. La première avait été observée au cours du mois de mars dernier. L'indice avait connu une augmentation de 0,4% suite à une hausse de 1,3% de l'indice des produits alimentaires et de la baisse de 0,2% de l'indice des produits non alimentaires.

Dans une note publiée à cette date, les économistes du HCP indiquaient que les hausses des produits alimentaires observées entre février et mars 2020 avaient concerné principalement les «légumes» (6,3%), les «poissons et fruits de mer» (1,9%), les «fruits» (1,7%), les «huiles et graisses» et le «lait, fromage et œufs» (0,4%), les «viandes» (0,3%) et les «boissons non alcoolisées» (0,2%).

Concernant les produits non alimentaires, la baisse avait concerné principalement les prix des «carburants» (6,8%).

Quant aux hausses les plus importantes de l'IPC, elles avaient été enregistrées à Serrat (0,9%), à Al-Hoceima (0,8%), à Meknès et Tétouan (0,7%), à Oujda (0,6%), à Marrakech (0,5%) et à Fès, Rabat, Guelmim, et Béni-Mellal (0,4%).

En revanche, le Haut-commissariat avait noté une baisse au niveau de Dakhla (0,2%).

Alain Bouithy



L'IPC s'est accru pour le deuxième mois consécutif

Les prêts de titres en baisse de près de 15% en 2019

Le volume des opérations de prêt de titres a atteint 307 milliards de dirhams (MMDH) au titre de l'année 2019, en baisse de près de 15% par rapport à l'année précédente, selon l'AMMC. A fin décembre 2019, l'encours des opérations de prêt de titres s'est établi à 27 MMDH, a précisé l'AMMC dans son rapport annuel au titre de l'année 2019.

L'AMMC fait ressortir que la répartition des volumes traités par catégories de clients est restée identique à celle observée en 2018, avec une très large prédominance

des banques en tant qu'emprunteurs (61,5%) et des organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) en tant que prêteurs (88,2%).

Et d'ajouter que la durée moyenne pour une opération de prêt de titres varie de 1 à 6 semaines en fonction du type d'instrument financier. Les durées de détention les plus longues ont été enregistrées pour les Bons du trésor (BDT) avec 52 semaines, les titres de créances négociables (TCN) avec 28 semaines et les actions avec 22 semaines.

Hausse des levées du Trésor à plus de 115 MMDH à fin septembre

Les levées brutes du Trésor se sont accrues, en glissement annuel, de 40,5% à 115,4 milliards de dirhams (MMDH) au terme des neuf premiers mois de l'année 2020, selon la Direction des études et des prévisions financières (DEPF).

L'essentiel des levées a concerné les maturités moyennes dont la part s'est affermie, s'établissant à 50,8% après 40,1% un an auparavant, devant les levées des maturités longues, dont la part s'est repliée à 24,8% après 51,3% l'année dernière, précise la DEPF dans sa note de conjoncture d'octobre.

La part du volume souscrit des maturités courtes, quant à elle, s'est appréciée à 24,5% après 8,6% l'année précédente, ajoute la même source.

La note fait, en outre, savoir que l'encours des bons du Trésor émis par adjudication s'est établi à 602,1 MMDH à fin septembre 2020, enregistrant

une hausse de 0,8% par rapport à fin juin 2020 et de 8,1% par rapport à fin décembre 2019.

La structure de cet encours a été marquée par le recul de la part des maturités longues de 3,6 points, prédominant, toutefois, l'encours à hauteur de 59,8% après 63,4% à fin décembre 2019. En revanche, les parts des maturités courtes et moyennes ont enregistré des hausses de 3 et 0,7 points respectivement, se situant à 4,9% et 35,4% après 1,9% et 34,7% à fin décembre 2019. Au terme des neuf premiers mois de 2020, le volume des soumissions a atteint 264,3 MMDH, en baisse de 7,3% par rapport à fin septembre 2019, souligne la DEPF, notant que ce volume a été prédominé par les maturités moyennes à hauteur de 43,9% après 47,1% l'année précédente, suivies des maturités courtes (36,4% après 17,1%) et des maturités longues (19,7% après 35,8%).

La digitalisation, un levier clé pour une montée en gamme de l'industrie agroalimentaire

La digitalisation constitue un levier clé pour les opérateurs nationaux de l'agroalimentaire afin de monter en gamme et pouvoir conquérir de nouveaux marchés à l'export, a souligné, récemment, le directeur général de l'industrie au ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Economie verte et numérique, Ali Seddiki.

Considéré comme un vecteur majeur de l'amélioration de la performance des facteurs de production, la digitalisation devient de plus en plus prépondérante dans les industries agroalimentaires dont les clients notamment issus de l'Union européenne exigent des normes de qualité spécifiques, d'où

la nécessité du recours aux outils digitaux pour satisfaire certains critères, a-t-il expliqué lors d'un webinaire traitant de la transformation digitale dans le secteur de l'agroalimentaire.

Et d'insister "qu'il faut être équipé aujourd'hui" pour une meilleure conformité des produits aux différentes caractéristiques demandées, rappelant l'enjeu de la compétitivité pour le Maroc face à la concurrence, qui appelle à une utilisation accrue de la digitalisation et au développement des compétences du capital humain, rapporte la MAP.

Au Maroc, il y a des industriels qui ont déjà pris part à cette vague, notamment les secteurs tournés vers l'export qui ont dû s'appuyer sur l'outil digital pour gagner en productivité et s'aligner sur les exigences de leurs clients, a-t-il fait savoir, notant que la digitalisation arrive même dans des secteurs qui étaient moins prédestinés à opérer ce changement en termes d'organisation, à l'instar du textile, où la tendance de "Fast Fashion" qui connecte les producteurs locaux et les grandes centrales d'achat est installée.

Par ailleurs, M. Seddiki a affirmé la volonté du ministère pour encourager le développement de la digitalisation dans l'industrie, rappelant la mise en place du programme Mowakaba porté par

Maroc PME pour accompagner les PME industrielles dans la modernisation de leur outil digital.

Il a également évoqué l'action de l'Agence de développement du digital (ADD) qui constitue un partenaire de l'industrie dans l'accompagnement pédagogique en termes de digitalisation, mettant en avant le projet de lancement des usines-écoles 4.0 qui permettra aux industriels de toucher de près aux outils digitaux y compris ceux opérant dans l'agroalimentaire.

Parlant de l'accessibilité à la digitalisation, le responsable a mis en avant la disponibilité des compétences au Maroc pour accompagner de tels processus, notant qu'il est possible de monter des lignes automatisées, intelligentes et dimensionnées qui correspondent aux besoins de divers opérateurs.

Pour sa part, la représentante de l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (ONUDI) au Maroc, Hanan Hanzaz, a mis l'accent sur le dernier rapport sur le développement industriel, portant sur l'industrialisation à l'ère numérique, qui examine de manière empirique la validité de trois questions.

Il s'agit d'une crainte fréquente qui concerne le fait que les robots remplaceront les ouvriers des usines, de sorte que l'industrialisation ne créera pas le même nombre d'emplois que par le passé, a-t-elle



relevé.

La deuxième est que les pays avancés réoccuperont la production précédemment externalisée et la troisième est que le seuil minimum de compétences et de capacités requises pour rester compétitifs dans le secteur manufacturier sera tellement élevé qu'il exclura la plupart des pays de la prochaine phase de la production manufacturière, a-t-elle ajouté.

Le rapport conclut que l'industrialisation reste la principale voie pour un développement réussi, notant que ce rapport a mis l'accent sur les technologies de production numérique avancées qui peuvent accroître l'efficacité et la productivité des processus de production industriels.

De son côté, le président de l'Association des Utilisateurs des Systèmes d'Information au Maroc (AUSIM), Mohamed Saad, a rappelé l'apport significatif de la filière agroalimentaire dans la création du PIB et l'employabilité, représentant ainsi un secteur clé pour le Maroc, soulignant que l'utilisation des technologies digitales disruptives peut permettre de réduire les coûts, améliorer l'accès à l'information et à la connaissance.

Et de rappeler dans ce sens le succès de ICOW, une application dédiée aux agriculteurs en Afrique, qui leur fournit des informations et les meilleures pratiques dans leur domaine, appelant au développement des applications similaires destinées aux agriculteurs.



L'Agence de développement du digital constitue un partenaire dans l'accompagnement pédagogique

La nouvelle stratégie agricole au centre des préoccupations du PLF-2021

La nouvelle stratégie agricole figure parmi les axes prioritaires du projet de loi de Finances au titre de l'année 2021 (PLF-2021), en vue de développer une agriculture résiliente et éco-efficace.

L'année 2021 sera marquée par la réalisation des principaux projets relevant du programme d'action agricole, dans le but de promouvoir le secteur, selon la note de présentation du PLF-2021.

Ces projets portent en particulier sur l'irrigation et l'aménagement de l'espace agricole à travers notamment, le Programme national d'économie d'eau en irrigation (PNEEDI), précise la note, soulignant que les opérations programmées, dans ce cadre,

visent à consolider et pérenniser les acquis du Plan Maroc Vert (PMV) à travers, d'une part, la reconversion collective à l'irrigation localisée portant sur les travaux de modernisation des réseaux d'irrigation sur près de 59.000 ha, et d'autre part, la poursuite de la reconversion individuelle à l'irrigation localisée.

Ce programme sera réalisé également à travers le développement des filières de production animale et végétale, par la mise en œuvre de la nouvelle vision de développement de l'agriculture solidaire, le soutien à l'investissement privé, et le renforcement des chaînes de valeurs agroalimentaires, rapporte la MAP.

A ce titre, il est prévu en 2021 l'achèvement de 417 projets lancés dans le cadre du PMV, notamment, les projets financés par les bailleurs de fonds et les projets objets de conventions spécifiques, ainsi que l'identification et le montage d'une nouvelle génération de projets de l'agriculture solidaire, relève la même source.

Par ailleurs, le soutien à l'investissement privé s'établira via la refonte du système des aides financières à l'investissement dans le secteur agricole accordées dans le cadre du Fonds de développement agricole, et ce pour accompagner les grands chantiers de la nouvelle stratégie "Génération Green".

L'effort de l'Etat dans ce cadre sera

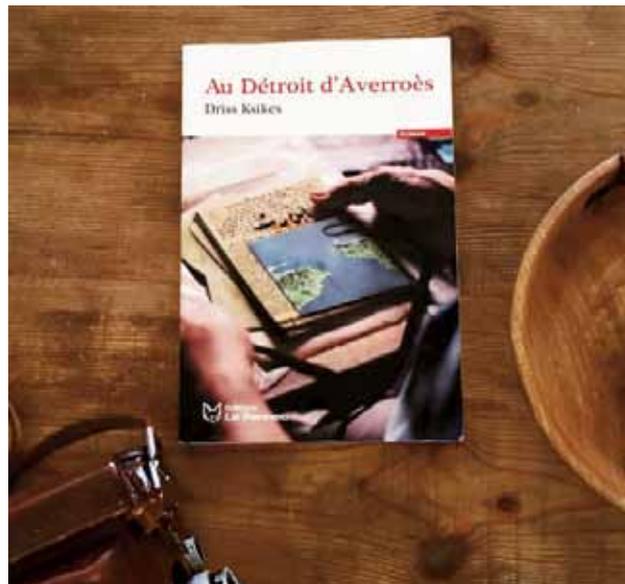
orienté vers le renforcement de l'appui à l'investissement se rapportant à la valorisation, à la transformation et à l'amélioration de la qualité des produits agricoles et l'allègement des aides accordées en amont.

Aussi, il est prévu un accompagnement spécifique des jeunes agriculteurs et des opérations de mise en valeur des terres collectives.

Ce plan d'action envisage également la préservation du patrimoine végétal et animal et la sécurité sanitaire des produits alimentaires, la mise en place d'un programme de formation et de recherche agricole et le développement de l'espace rural et des zones de montagne, conclut la note.

“Au détroit d’Averroès”

Une enquête ouverte sur le devenir d’une figure de la pensée



Le Roman de l’écrivain Driss Ksikes, “Au déroit d’Averroès”, est une enquête ouverte sur le devenir d’une figure qui a marqué l’histoire de la civilisation islamique et fortement influencé la philosophie occidentale, selon le professeur chercheur à l’université de Chicago Khalid Lyamlahy. Pour ce spécialiste de la littérature maghrébine, le roman de Ksikes s’ouvre sur une fracture évocatrice, une blessure inscrite dans la double désignation arabe et latine du philosophe andalou : “Ibn Rochd. Averroès”. Pour interroger “l’inconsolable schisme entre Averroès et Ibn Rochd”, le roman évoque le détroit de Gibraltar, lieu de passage et de séparation, point nodal entre l’Orient et l’Occident”, écrit l’universitaire marocain dans un article publié dans la revue Zone critique, sous le titre “Retrouver Ibn Rochd, réécrire Averroès”. Si Ibn Rochd est “un ancien savant, constitué par notre imaginaire”, Averroès “a d’abord été dans l’Europe médiévale, un être en papier”, objet de relectures, de réimpressions et de traductions.

Entre les deux, un mouvement de va-et-vient accompagne la construction du roman, comme s’il fallait faire osciller l’écriture entre les deux rives du détroit, faire de la traversée le signe même du dialogue fictionnel avec le philosophe, a souligné M. Lyamlahy.

Pour éveiller le “legs dormant” d’Ibn Rochd, Ksikes imagine un récit à plusieurs entrées où la pensée du philosophe fait l’objet d’autant de tentatives d’approche et de réinterprétation, a-t-il relevé, notant que le dialogue de Ksikes avec la vie et la pensée d’Averroès est aussi un appel subliminal à prolonger l’effort de lecture et d’interprétation dans le champ pluriel du langage. Et d’ajouter que de la philosophie à la musique, en passant par le théâtre, la question centrale demeure celle de la transmission : “Comment traduire l’ineffable, le sensible, l’imperceptible dans un langage intelligible ?”.

Par-delà la quête d’Averroès, le roman de Ksikes est une ode à l’éclatement des lieux et des formes d’écriture dans la mesure où il alterne les

dialogues fictionnels, les discours rapportés, les échanges épistolaires, mais aussi les confessions, les emails et les extraits de journaux ou de carnets de bord. Car d’après Khalid Lyamlahy, la lecture s’apparente à une navigation entre divers genres et plusieurs niveaux de commentaires, prolongeant en filigrane l’oscillation entre la tentation du roman historique et le désir d’un témoignage au présent.

Si le roman tente ainsi, et à de nombreuses reprises, de jeter un pont entre le passé et le présent, il s’emploie également à dénoncer les dérives d’une époque contemporaine où les débats sont marqués aussi bien par “la rapidité et la virulence des réactions” que par le “simplisme des arguments”, écrit la critique littéraire.

Selon lui, le récit est aussi une reconstruction des malentendus et des incompréhensions qui empêchent désormais l’effort et le renouvellement de la pensée, une reconstruction menée notamment à partir de l’opposition entre la bulle déchaînée et incontrôlable des réseaux sociaux et le monde

exigeant et tourmenté de la philosophie.

En utilisant la forme romanesque pour réactiver au présent la pensée d’Averroès tout en éclairant son ancrage historique et sa dimension prospective, Ksikes s’inscrit dans une longue tradition qui n’a cessé d’interroger le rapport à la culture dans ses lignes de rupture et de croisement, a-t-il argué.

En fait, le roman éclaire de manière particulièrement efficace la fracture entre les pratiques sociales, noyées dans la superficialité et la violence, et l’effort de la pensée critique, incarné par un Ibn Rochd/Averroès qui résiste à toute récupération simpliste ou dogmatique, conclut ce spécialiste de la littérature maghrébine.

Paru au Maroc en 2017 et réédité en France en 2019, “Au déroit d’Averroès” est le journal recomposé d’Adib, un enseignant de philosophie dans un lycée à Casablanca, qui tente encore désespérément de faire entendre la voix de cet humaniste musulman, père de la raison, banni par les siens.

“The Undoing”, meurtre et secrets dans la bonne société new-yorkaise



Après l’immense succès de “Big Little Lies” le scénariste américain à succès David E. Kelley revient avec “The Undoing”, une nouvelle mini-série sur, là encore, la bonne société secouée par un meurtre, mais à New York, cette fois. Il y a plus d’une similitude entre ce nouveau projet, diffusé par HBO aux Etats-Unis et OCS en France, et “BLL” qui, pour sa seule première saison, avait raflé 4 Golden Globes et 8 Emmy Awards. Au départ, un microcosme construit sur l’argent et des codes très établis, dans lequel débarque un corps étranger qui va déstabiliser l’ensemble. Un à un, les secrets sont révélés et les masques tombent, emportant avec eux les certitudes. C’est aussi le retour de Nicole Kidman, déjà primée pour son interprétation d’une femme à la personnalité complexe dans “Big Little Lies”.

Dans cette nouvelle mini-série, dont le premier épisode a été diffusé dimanche sur HBO et lundi sur OCS, elle est Grace Fraser, psychothérapeute, au centre du récit alors que “Big Little Lies” était davantage une série chorale. Tout comme dans “BLL”, “The Undoing” écorne progressivement, sur six épisodes, l’image impeccable de son existence. “La série est très axée sur le parcours psychologique de cette femme”,

a expliqué à la chaîne australienne Foxtel Nicole Kidman, co-productrice des deux séries.

Pour le comédien britannique Hugh Grant, qui joue son mari, cette mini-série est un “thriller à la scandinave, avec une grosse énigme qui fonctionnera, j’espère”, comme il l’a expliqué sur HBO.

La touche scandinave est assurée par la réalisatrice danoise Susanne Bier (“Brothers” et la mini-série “The Night Manager”), et parachève par une esthétique dépouillée et inquiétante.

Habitué des comédies romantiques, rendu célèbre pour ses rôles de Britannique bon teint, Hugh Grant brille ici dans un registre plus sombre, plein d’aspérités, vers lequel il s’est tourné ces dernières années (“A Very English Scandal” notamment). Si la critique américaine a été globalement séduite par le jeu des acteurs, elle a regretté que le scénario ne soit pas plus étoffé et s’essouffle.

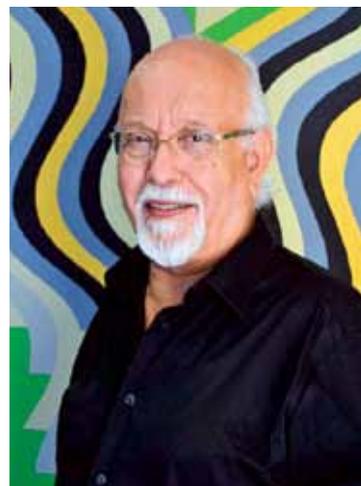
Créateur d’une foule de séries à succès, de “Ally McBeal” jusqu’à “Goliath”, David E. Kelley travaille déjà à un nouveau projet. Toujours avec Nicole Kidman, il prépare l’adaptation en mini-série de “Nine Perfect Strangers”, autre roman de Liane Moriarty, l’auteur de “Big Little Lies”, pour la plateforme Hulu.



Bouillon de culture

Mohamed Melihi

L'artiste-peintre marocain, Mohamed Melihi, est admis en soins intensifs dans un hôpital parisien pour une infection au Covid-19, a-t-on appris samedi soir. Mohamed Melihi, l'une des figures de proue de l'art moderne marocain, se trouvait en France pour des contrôles médicaux de routine avant de contracter le virus, ajoute-t-on. Chef de file de la modernité marocaine et artiste cosmopolite, Melihi est né en 1936 à Assilah. Son œuvre a contribué à façonner l'esthétique des réseaux artistiques postcoloniaux et panarabes à travers ses expérimentations géométriques, la révolution culturelle opérée avec l'École de Casablanca mais aussi son travail de photographe, éditeur, designer, affichiste et muraliste. Ses créations artistiques ont fait l'objet de nombreuses expositions dans le monde entier et plusieurs rétrospectives lui ont été consacrées. Mohamed Melihi s'impose depuis quelques temps comme étant le principal représentant encore vivant, à l'international, de l'art contemporain marocain.



Hommage à Said Taghmaoui au Festival du film d'El Gouna

La 4^{ème} édition du Festival du film "El Gouna", a démarré ses activités, samedi à Hurghada, au nord-est de l'Égypte, en rendant hommage à plusieurs artistes arabes et étrangers, dont l'acteur marocain Said Taghmaoui. Lors de la cérémonie d'ouverture du festival, la star du cinéma égyptien, Khaled El Nabawy, a décerné le "Prix Omar Sharif" à l'acteur international marocain Said Taghmaoui, en reconnaissance de sa riche carrière cinématographique. Une capsule vidéo a été projeté pour la circonstance, retraçant le parcours de l'acteur marocain, également écrivain et scénariste, qui a participé à de nombreux films en France et aux États-Unis.

A cette occasion, Taghmaoui a exprimé sa joie de recevoir cette distinction, d'autant plus qu'il était l'un des grands admirateurs du regretté Omar Sharif, notant qu'il a eu l'opportunité de travailler avec lui dans le cadre d'un long métrage. La cérémonie

d'ouverture a été également marquée par la projection du film "L'homme qui a vendu son dos", de la réalisatrice tunisienne Kawthar Ben Hania, qui avait été projeté en avant première au Festival de Venise.

Le film "Mika" du réalisateur marocain Ismail Ferroukhi est en lice pour la compétition officielle du festival (23 - 31 octobre), dans la catégorie des longs métrages, aux côtés de 15 autres films, dont notamment "Où vas-tu, Aida ?" de la réalisatrice bosnienne Jasmila \square bani \square , qui avait participé à la compétition officielle de la 77^{ème} édition du Festival de Venise, et le film "Le gardien de l'or" du réalisateur australien Roderick MacKay.

La liste comprend également le film "Mauvaises histoires" du réalisateur italien Damiano D'Innocenzo, qui a été projeté en première internationale à la 70^e édition du Festival international du film de Berlin, où il a remporté le prix de l'Ours d'argent pour

le meilleur scénario.

Le Maroc participera également aux activités de la "CineGouna Platform" qui constitue un laboratoire de développement des projets cinématographiques et des coproductions, offrant aux cinéastes et producteurs arabes la possibilité de trouver le soutien technique et financier nécessaire. Le Maroc sera représenté à cet événement par le film "Un mensonge blanc" d'Asma Elmoudir (films documentaires), et "La vie me va très bien" d'El Hadi Oulad Muhand (films d'auteurs). Le programme du festival comprend trois compétitions officielles (longs métrages de fiction, longs métrages documentaires et courts métrages), ainsi que le programme officiel en dehors de la compétition et le programme spécial. Cette 4^{ème} édition, dont les prix sont dotés d'une récompense de plus de 200.000 dollars, connaîtra la projection de 65 films arabes et internationaux les plus récents.

La franco-marocaine Imane Robelin lauréate du prix "Les Lorientales"



Le prix littéraire "Les Lorientales", remis à Lorient (Ouest) et qui est depuis dix ans consacré à la littérature méditerranéenne et proche-orientale, a été attribué samedi à Imane Robelin pour "Qui a tué Essabâr", ont annoncé samedi les organisateurs.

L'écrivaine franco-marocaine raconte comment dans le quartier de Hay El Hassani, à Casablanca, après la mort d'un vieux gardien d'immeuble, Essabâr, un commissaire soupçonne un empoisonnement et cherche à établir les liens existant entre les habitants.

Habituellement décerné au printemps mais remis pour cause de Covid, ce prix était présidé cette année par Jean-Luc Coatalem, journaliste et écrivain, connu pour son œuvre particulièrement ouverte sur le monde et distingué par de nombreux prix.

L'association "Les Lorientales" qui organise ce prix est ancrée à Lorient dont la naissance, dans la deuxième moitié du XVII^e siècle, est étroitement liée à la Compagnie des Indes orientales, fondée par Colbert.

Pour son président-fondateur Omar Taleb, "Les Lorientales" a pour objectif de faire connaître les cultures, la musique et les traditions du monde oriental, de favoriser les échanges entre deux mondes si proches.

Cinq livres finalistes avaient été retenus pour cette édition 2020. "Je ne reverrai plus le monde" (Actes Sud), d'Ahmet Altan, journaliste et écrivain turc actuellement emprisonné, "Égypte 51 (Editions Elyzad) de l'égypto-libanaise Yasmine Khlal, "Notre ailleurs" (Actes Sud) de la germano-saoudienne Rasha Khayat, "Ougarit" (éditions Inculite) du franco-libanais Camille Amoun, et "Qui a tué Essabâr?" (Editions Henry) d'Imane Robelin.



Urgence sanitaire prolongée en France *Bruxelles serre la vis*



Heur du couvre-feu avancée à Bruxelles, état d'urgence sanitaire prolongé en France, seuil des 10.000 morts franchi en Allemagne : l'Europe est frappée par la deuxième vague du couvre-feu imposé en Belgique et ont ordonné la fermeture des magasins à 20H00 ainsi que l'interdiction des activités culturelles et sportives à partir de lundi. Ce nouveau tour de vis va au-delà des décisions prises vendredi par le gouvernement pour l'ensemble du royaume et suit les mesures annoncées par les autorités de la Wallonie, particulièrement touchée par la pandémie. "La situation est très grave", a expliqué Rudi Vervoort, le ministre président de la région francophone.

En France, les députés ont voté samedi la prolongation jusqu'au 16 février de l'état d'urgence sanitaire, un régime d'exception qui autorise l'exécutif à mettre en place des restrictions face à la crise. Le couvre-feu (21H00 à 06H00), qui concernait 20 millions de personnes, est étendu depuis samedi à 46 millions d'habitants de ce pays au total, et ce pour six semaines. L'épidémie y a déjà contaminé plus d'un million de personnes. Le ministre de la Santé Olivier Véran a averti que la France devait se préparer à une "période qui sera longue et difficile". 45.422 nouveaux cas de Covid-19 y ont été enregistrés en 24 heures, un nouveau record, et près de 2.500 malades étaient hospitalisés en réanimation samedi.

Sur l'ensemble du continent européen, le nombre des contaminations s'approche des 8,5 millions et plus de 260.000 personnes sont mortes de cette maladie. Dont quelque 10.003 en Allemagne, un pays jusqu'ici relativement épargné mais désormais frappé de plein fouet par le rebond épidémique. "L'ordre du jour est le suivant : réduire les contacts, rencontrer le moins de monde possible", a déclaré la chancelière allemande. "Notre comportement influe grandement sur la vitesse à laquelle le virus se propage", a-t-elle insisté.

La pandémie a fait au moins 1.145.847 morts dans le monde depuis fin décembre, d'après un bilan établi par l'AFP samedi. Et un record de nouvelles contaminations, près de 80.000 en 24 heures, a été enregistré par les Etats-Unis dont l'ancien président Barack Obama a accusé son successeur Donald Trump d'avoir "complètement foiré" dans sa gestion du Covid-19.

Plusieurs pays de l'Est, où la situation se dégrade, ont imposé samedi de nouvelles mesures, à l'image de la Pologne, dont l'intégralité du territoire est désormais en "zone rouge". Conséquences : les restaurants et les écoles primaires sont partiellement fermés et les lycéens et étudiants pratiquent l'enseignement à distance. Les cérémonies de mariage sont interdites et le nombre des personnes strictement est restreint dans les commerces, les transports et les églises. Le président polonais, Andrzej Duda, 48 ans, a été testé positif au coronavirus, mais a assuré dans un tweet qu'il se "sentait bien" et continuerait de travailler à distance.

En Slovaquie voisine, un couvre-feu nocturne est également entré en vigueur samedi - il sera maintenu jusqu'au 1er novembre. Et en République tchèque, un autre pays limitrophe, où le taux de contamination et de décès est le pire d'Europe sur les deux dernières semaines, un confinement partiel est déjà instauré jusqu'au 3 novembre. Un confinement partiel s'applique aussi depuis samedi en Slovaquie, dont le ministre des Affaires étrangères Anze Logar a été testé positif, après avoir bouclé une tournée dans les pays baltes. Ses trois homologues dans ces Etats, qui l'avaient rencontré, ainsi que la cheffe de l'opposition au Bélarus Svetlana Tikhonovskaia, se sont placés samedi en quarantaine.

En Ukraine, le maire de Kiev, l'ancien boxeur Vitali Klitschko, a fait savoir samedi qu'il avait lui aussi été testé positif au virus. En Italie, à Naples, des heurts ont éclaté entre la police et des centaines de jeunes protestant contre le couvre-feu décrété vendredi soir dans la région. "Si tu fermes, tu payes", pouvait-on notamment lire sur des pancartes de manifestants inquiets des

conséquences économiques. Outre cette région du sud, des couvre-feux sont en vigueur dans le Latium, la région de Rome, et en Lombardie, la région de Milan. Dans un entretien avec le quotidien la Repubblica, le médecin réputé Giorgio Parisi a déclaré : "Vers la mi-novembre, nous aurons un taux de 500 morts par jour" si de nouvelles mesures ne sont pas adoptées, ajoutant qu'il s'agissait d'une estimation "optimiste".

En Espagne, qui a officiellement dépassé le seuil du million de cas de coronavirus, de nouvelles restrictions visant à lutter contre l'épidémie sont entrées en vigueur samedi à Madrid. Le gouvernement espagnol va également se

réunir pour étudier l'éventualité de décréter l'état d'urgence nationale, qui donnera aux 17 régions les outils juridiques nécessaires pour imposer des mesures plus sévères.

Au Chili, la barre des 500.000 contaminations a été franchie, à la veille d'un référendum historique sur un changement de Constitution, pour lequel sera appliqué un strict protocole sanitaire. En Iran, le guide suprême Ali Khamenei, au cours d'une rare apparition publique, a déclaré que les autorités sanitaires devaient "tout faire" pour réduire le nombre croissant des morts. Avec plus de 562.000 cas de contamination, dont 32.320 ont été mortels, l'Iran est le pays le plus touché du Moyen-Orient.

Le président algérien à l'isolement après plusieurs cas suspects de coronavirus proches

Le président algérien Abdelmadjid Tebboune s'est mis "volontairement" à l'isolement pendant cinq jours après la possible contamination par le coronavirus de plusieurs hauts responsables de la présidence et du gouvernement, a annoncé son bureau samedi.

Ce confinement intervient une semaine avant le référendum sur une révision de la Constitution présentée par M. Tebboune.

"Après avoir constaté que plusieurs cadres supérieurs de la présidence de la République et du gouvernement présentent des symptômes de contamination au nouveau coronavirus, le staff médical de la présidence a recommandé au président de la République d'observer un confinement volontaire pour une période de 5 jours à compter du samedi 24 octobre", a précisé le communiqué.

M. Tebboune a assuré sur Twitter qu'il allait "bien" et qu'il était "en bonne santé". "Je poursuis mon travail à distance jusqu'à la fin de la période de quarantaine", a-t-il précisé.

Le président doit inaugurer officiellement la Grande mosquée d'Alger, la troisième plus grande au monde, le 1er novembre, jour du référendum.

Après plusieurs semaines de lente décrue, l'Algérie --dont les frontières restent fermées-- connaît une recrudescence des contaminations au Covid-19 depuis une dizaine de jours.

Près de 56.000 cas ont été recensés dans ce pays de 44 millions d'habitants depuis le signalement du premier cas le 25 février, dont environ 1.900 décès et près de 40.000 guérisons.

La baisse du nombre d'infections avait permis un assouplissement à partir de fin août des mesures de confinement adoptées pour empêcher la propagation du virus.

En revanche, l'interdiction de tous les rassemblements --notamment à l'occasion des mariages et des circonvolutions mais aussi les manifestations et défilés politiques-- a été maintenue.

Les écoliers ont néanmoins repris cette semaine le chemin des classes après plus de sept mois de vacances forcées.

Macron rappelle son ambassadeur en Turquie après une nouvelle attaque d'Erdogan

Le président français Emmanuel Macron a répliqué vertement samedi aux nouvelles attaques de son homologue turc Recep Tayyip Erdogan et a rappelé à Paris l'ambassadeur de France, un acte diplomatique rare. La présidence française a dénoncé auprès de l'AFP les propos jugés "inacceptables" du président turc - qui avait mis en question "la santé mentale" d'Emmanuel Macron en raison de son attitude envers les musulmans -, mais aussi noté "l'absence de messages de condoléances et de soutien du Président turc après l'assassinat de Samuel Paty", une semaine après la décapitation de cet enseignant par un islamiste près de Paris. Le courroux français se traduit par le rappel immédiat de l'ambassadeur de France à Ankara pour la première fois de l'histoire des relations diplomatiques franco-turques. L'acte, dit l'entourage d'Emmanuel Macron, se veut "un signal très fort".

Le précédent rappel à Paris d'un ambassadeur de France "en consultation", selon l'expression consacrée, remonte à février 2019, pour protester contre une rencontre entre Luigi di Maio, alors vice-premier ministre italien, et des "gilets jaunes". En novembre dernier, M. Erdogan avait déjà mis en cause la santé mentale d'Emmanuel Macron, répliquant aux propos du président français sur la "mort cérébrale" de l'Otan en l'invitant à "examiner sa propre mort cérébrale".

"Des insultes et des provocations d'Erdogan, on en a eu quasiment toutes les semaines cet été", admettait-on samedi dans l'entourage du président Macron. Ce qui changerait cette fois, c'est "le contexte". Sur le plan international, souligne-t-on, "les lignes ont bougé. Nous avons éveillé les partenaires européens au risque posé par Erdogan" en Méditerranée orientale, dans le conflit entre l'Azerbaïdjan et l'Arménie,



en Libye, ou encore en Syrie. En France surtout, l'assassinat de l'enseignant a conduit l'exécutif à accentuer l'initiative déjà engagée contre l'islam politique, suscitant la colère du dirigeant turc islamiste-conservateur. Il y a deux semaines, M. Erdogan avait dénoncé comme une provocation les déclarations de son homologue français sur le "séparatisme islamiste" et la nécessité de "structurer l'islam" en France, alors que l'exécutif présentait son futur projet de loi sur ce thème. Il a enfoncé le clou samedi dans un discours télévisé : "Tout ce qu'on peut dire d'un chef d'Etat qui traite des millions de membres de communautés religieuses différentes de cette manière, c'est : allez d'abord faire des examens de santé mentale".

Pour l'Elysée, "l'outrance et la grossièreté" d'Ankara passent moins que jamais, au surlendemain de la cérémonie d'hommage à Samuel Paty à l'université parisienne de la Sorbonne. Dans son allocution jeudi soir, Emmanuel Macron avait notamment promis que la France continuerait de défendre les caricatures. Depuis, selon l'entourage du président, "les Turcs diffusent une sorte de propagande absurde, par exemple que le président a décidé de projeter les caricatures de Mahomet sur les bâtiments publics". Les appels au boycott des produits français se multiplient d'autre part depuis vendredi dans plusieurs pays arabes en réaction au discours présidentiel à la Sorbonne. Aux yeux de Paris, "il y a une campagne isla-

miste contre la France. Elle est organisée, elle n'est pas le fait du hasard, et les émetteurs sont très largement turcs".

Sur le fond, des tensions en Méditerranée au conflit en Libye, en passant par les affrontements au Nargorny Karabakh, de nombreux dossiers opposent actuellement Paris et Ankara. L'Elysée a de nouveau réclamé samedi "que la Turquie mette fin à ses aventures dangereuses en Méditerranée et dans la région", et dénoncé le "comportement irresponsable" d'Ankara au Haut-Karabakh. "Des exigences sont posées. Erdogan a deux mois pour répondre. Des mesures devront être prises à la fin de cette année", a ainsi déclaré l'Elysée à propos de la Méditerranée orientale.

Le traité interdisant les armes nucléaires va pouvoir entrer en vigueur



Le traité international interdisant les armes nucléaires a été ratifié par un 50e pays, les Honduras, et il va pouvoir entrer en vigueur dans un délai de 90 jours, a annoncé samedi à l'AFP un responsable de l'ONU. "Aujourd'hui, c'est une victoire pour l'humanité et la promesse d'un futur plus sûr",

a commenté dans un communiqué Peter Maurer, président du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) qui s'est félicité, comme d'autres ONG, du cap ainsi franchi. Le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires -- qui prohibe l'utilisation, le développement, la production, les essais, le

stationnement, le stockage et la menace d'utilisation de telles armes -- avait été approuvé par l'Assemblée générale des Nations unies en juillet 2017 avec le soutien de 122 pays. Et il a désormais été signé par 84 pays. "Le Honduras vient de ratifier le traité, c'est le 50e Etat, ce qui est historique et permet son entrée en vigueur", s'est réjoui sur son compte Twitter la Campagne internationale pour l'abolition des armes nucléaires (ICAN). Cette ONG avait obtenu en 2017 le prix Nobel de la paix pour son rôle dans l'élaboration de ce traité.

Les principaux pays possédant l'arme nucléaire, dont les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, la France, la Chine et la Russie, ne l'ont pas signé. Les militants pro-abolition espèrent que sa ratification aura le même impact que les traités internationaux précédents interdisant les mines terrestres et les armes à sous-munitions : stigmatiser la possession et l'utilisation des armes nucléaires, ce qui pourrait conduire à un changement de comportement, même de la part des pays non-signataires.

Les Etats dotés d'armes nucléaires soutiennent pour leur part que leurs arsenaux servent de dissuasion et se disent attachés au Traité de non-prolifération, qui vise à empêcher la dissémination à d'autres pays des armes nucléaires. "Trop de gens acceptent les

armes nucléaires comme des composantes inévitables de l'architecture internationale de sécurité", a dit Peter Maurer. "Le traité d'interdiction des armes nucléaires nous permet d'imaginer un monde libéré de ces armes inhumaines comme un but atteignable", a-t-il ajouté.

Plusieurs pays ont récemment ratifié le traité, dont le Nigeria, la Malaisie, l'Irlande, Malte, Tuvalu. Avec la ratification par le Honduras, son entrée en vigueur devrait intervenir autour du 21 janvier. Cette étape, pour l'instant extrêmement symbolique, s'inscrit dans un contexte de fortes tensions sur la question du désarmement. Le Traité sur les forces nucléaires intermédiaires (FNI) signé en 1987 entre Washington et Moscou, qui avait entraîné la destruction d'environ 2.700 missiles d'une portée de 500 à 5.500 km, est de facto mort depuis 2019, au grand dam des Européens. Le président américain Donald Trump s'en était retiré après avoir accusé la Russie de ne pas le respecter. Depuis, le traité américano-russe New Start conclu en 2010, qui arrive à expiration début 2021, est considéré comme le dernier accord nucléaire encore en vigueur, contenant les arsenaux des deux pays en dessous de leurs sommets de la Guerre froide. Les deux pays viennent de s'entendre sur le principe d'une prolongation d'un an, le temps de régler les questions de fond.

La soirée électorale du 3 novembre

Défi inédit pour les télés américaines

Les chaînes américaines se préparent à une soirée électorale sans précédent et sans doute à rallonge le 3 novembre, compliquée par l'ampleur du vote par correspondance et la défiance croissante envers les médias, avec le risque d'annoncer trop tôt un vainqueur.

Les chaînes ont toutes en tête le 7 novembre 2000 et la volte-face qu'il fallut faire après l'annonce prématurée d'une victoire du démocrate Al Gore dans l'Etat décisif de Floride. Un cauchemar pour leur crédibilité.

Comme à chaque élection, la pression sera sur les "décision desks", équipes de statisticiens et analystes assemblées par chaque grande chaîne et qui alimentent l'antenne d'estimations et de résultats.

Longtemps, ces équipes se sont appuyées essentiellement sur les sondages de sortie des urnes pour projeter un vainqueur avec fiabilité.

Mais "ce n'est plus le cas", prévient Costas Panagopoulos, professeur de sciences politiques à l'université Northeastern, qui travaille avec les équipes de la chaîne NBC. Car selon la plupart des estimations, au moins la moitié des votants se sont déjà exprimés avant le jour de l'élection, contre 14% environ en 2000.

Votes par correspondance ou par anticipation en personne, qui gagnaient déjà en popularité avant la pandémie, ont été accélérés par le contexte sanitaire.

"Nous sommes prêts à compter pendant des jours, voire des semaines. C'est ce que nous avons fait pour les primaires", annonce Joe Lenski, directeur général d'Edison Research, qui fournit aux chaînes ABC, CBS, NBC et CNN sondages, projections et comptages, matière première de leurs "decision desks".

Joe Lenski, qui aura 3.000 personnes mobilisées le 3 novembre, rappelle ainsi que plusieurs Etats, dont les Etats-clé du Wisconsin et de Pennsylvanie, ne peuvent pas légalement commencer à dépouiller les votes anticipés avant le jour même de l'élection.

"Les médias américains annonceront-ils le bon vainqueur le soir de l'élection? Ne comptez pas dessus", ont écrit, dans une tribune pour le Guardian, plusieurs anciens présidents de l'Amé-



rican Political Science Association.

"Malgré l'incertitude liée à un grand nombre de bulletins, les médias vont se faire concurrence pour donner le résultat et attirer l'attention des téléspectateurs le soir de l'élection", s'inquiètent-ils.

"Nous ne faisons pas la course", a assuré Sam Feist, chef du bureau de Washington de CNN, lors d'une table ronde organisée par l'association PEN America. "Ce serait contre-productif pour nous tous. Nous savons que nous devons attendre que les chiffres sortent."

Grand manitou du desk de Fox News, Arnon Mishkin sait qu'au cours de la soirée, des déclarations pourraient être faites sur les résultats provisoires, par l'une ou l'autre équipe de campagne, "qui nous compliqueraient la vie", a-t-il dit lors de la table ronde.

En pareil cas, "vous vous concentrez sur ce que montrent les chiffres", sans écouter le bruit

médiatique, dit-il.

Vanita Gupta, présidente de l'association de défense des droits humains Leadership Conference on Civil and Human Rights, s'est même publiquement inquiétée que Fox News, chaîne d'information la plus regardée aux Etats-Unis et à tendance conservatrice, ne cède à l'équipe Trump et n'annonce prématurément une victoire. "L'intégrité de notre desk est sans faille", a déclaré à l'AFP Fox News qui, depuis 2018, s'est doté de son propre système statistique, conçu en collaboration avec l'agence Associated Press.

Comme la plateforme conçue par Edison Research, la chaîne a intégré à ses modèles des enquêtes poussées auprès des électeurs ayant voté par anticipation, une nécessité cette année d'autant que ces bulletins s'orientent massivement vers le candidat démocrate Joe Biden.

Malgré ces efforts, les chaînes sont

conscientes que cette élection sous le signe de la pandémie intervient sur fond de défiance croissante vis-à-vis des médias, et après des mois de déclarations du camp Trump sur le risque supposé - mais jamais documenté - de fraude sur les votes anticipés.

Dans ce contexte, les médias grand public en général ont tous "l'obligation d'être transparents" et pédagogues, selon Sam Feist.

"S'il n'y a pas de vainqueur le soir de l'élection, cela ne veut pas dire que quelque chose ne tourne pas rond", dit-il.

"Toutes les élections ne donnent pas leur résultat le soir du scrutin, même en temps normal", abonde Joe Lenski, qui rappelle qu'en 2004, George Bush n'avait été déclaré vainqueur qu'au lendemain de l'élection.

"Cette année", dit-il, "il va falloir encore plus de patience."

Privées de leur classe affaire, les compagnies aériennes tanguent

Les réunions Zoom ou Teams virtuelles à long terme remplacer les voyages d'affaires? Ces déplacements professionnels en avion ont chuté depuis le début de la pandémie, laissant un gros trou dans les caisses des compagnies aériennes américaines. Leur rebond va prendre du temps.

"Tous les déplacements se sont soudainement arrêtés mi-mars à cause du Covid", raconte JJ Kinahan à l'AFP. Un changement brutal pour ce salarié du courtier TD Ameritrade, qui passait jusqu'alors environ 75 nuits par an loin de chez lui pour le travail.

Les avions et chambres d'hôtel ne lui manquent pas. Il regrette surtout de ne pas avoir de nouvelles des réceptionnistes et concierges des établissements où il avait ses habitudes.

Sa compagnie n'autorise pour l'instant les voyages qu'au cas par cas. De toute façon, relève JJ Kinahan, "les gens ne sont pas au bureau".

La pandémie a dévasté les compagnies aériennes: les quatre plus grosses sociétés du secteur aux Etats-Unis (American, United, Delta et Southwest) ont encore perdu près de 11 milliards de dollars cumulés au troisième trimestre.

Les Américains ont recommencé à se déplacer un peu pour des raisons personnelles: pour la première fois depuis mi-mars, le nombre de clients traversant la sécurité dans les aéroports a dépassé dimanche dernier la barre de 1 million. Ce qui reste bien loin des 2,6 millions enregistrés le même jour en 2019.

De nombreuses entreprises autorisent de nouveau les déplacements, mais accordent leur feu vert au compte-gouttes.

Il n'est parfois pas possible d'éviter les déplacements, comme quand un avocat doit se présenter devant une cour ou qu'une réparation ne peut être faite que par un technicien spécialisé, souligne Alexandra Cunningham, du cabinet juridique Hunton Andrews Kurth.

Si des employés travaillant dans des endroits fermés, comme les abattoirs et les bateaux de croisière, ont pu réclamer des compensations après être tombés malades, il reste à ses yeux compliqué de prouver que le virus a pu être attrapé lors d'un voyage d'affaires.

Mais suivre les recommandations des autorités sanitaires, qui conseillent d'éviter tout voyage non-essentiel, "est actuellement la meil-

leure façon pour une entreprise de se protéger du risque de poursuites" par un salarié, estime l'avocate.

Il faut aussi théoriquement respecter les règles de quarantaine imposées dans certains Etats, ce qui n'est pas vraiment pratique pour un déplacement d'un ou deux jours.

La désaffection des voyageurs d'affaires est un problème pour les compagnies aériennes: s'ils ne représentent qu'environ 30% des passagers, ils apportent la moitié de leur chiffre d'affaires, selon la fédération représentant le secteur, Airlines for America.

Cette catégorie "est extrêmement importante pour United, c'était notre gagne-pain", a souligné Scott Kirby, le patron de la compagnie, lors d'une récente conférence téléphonique. Les vols pour raisons professionnelles sont encore en baisse de 85% à 90% chez United.

M. Kirby se veut optimiste: "On est des créatures sociales", a-t-il martelé, disant s'attendre à un rebond réel des voyages d'affaires entre fin 2021 et 2022, et un retour à la normale en 2024.

"Après le 11-Septembre, tout le monde di-

sait que le monde allait changer, que plus personne n'allait voler. Ils avaient tort", a aussi rappelé jeudi sur la chaîne CNBC le PDG de Southwest Airlines, Gary Kelly.

Mais le retour à la normale "ne sera pas de sitôt", a-t-il estimé. "Peut-être dans dix ans."

Une fois que la situation se rétablira, il pourrait y avoir au final une réduction de 10% à 20% du nombre de voyages d'affaires, a avancé le patron de Delta, Ed Bastian, en reconnaissant "l'impact" des nouvelles technologies vidéo.

Mais ce ne sera jamais "un substitut" aux voyages d'affaires, a-t-il affirmé.

Quant au télétravail en tant que tel, il pourrait même profiter aux voyages en avion, a remarqué dans une autre conférence téléphonique le responsable commercial de United, Andrew Nocella: les salariés qui ont fait le choix de s'installer loin du bureau devront bien y retourner quelques jours par mois.

"Les déplacements professionnels seront peut-être différents, mais nous pensons qu'ils reviendront."

En attendant, leur chute continuera à peser dans les comptes des compagnies aériennes.

Royaume du Maroc
Ministère de l'Équipement du Transport et de la Logistique et de l'eau
Direction Provinciale de Casablanca

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°28/2020

Le **23 Novembre 2020 à 10 heures**, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la Logistique et de l'eau de Casablanca sis à Bd Anoual Derb Ghallef Casablanca 20102 BP 1774 à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

Exécution des travaux de reprofilage en Enrobé à chaud 0/10 en sections discontinues de la RP3014 du PK7+200 au PK11+200 et de la RN1 du PK373+000 au PK384+275 -Province Nouacer-

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service Gestion et Programmes à la Direction Provinciale de l'Équipement, du transport de la Logistique et de l'eau de Casablanca, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Dix huit mille Dirhams **(18.000,00 DH)**.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Un million huit cent trente sept mille huit cent Dirhams Toutes Taxes Comprises **(1.837.800,00 DH TTC)**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- ✓ Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité;
- ✓ Soit les déposer contre récépissé au secrétariat de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la Logistique et de l'eau de Casablanca au Bd Anoual Derb Ghallef Casablanca 20102 BP 1774
- ✓ Soit les remettre au président de la commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- ✓ soit envoyés par voie électronique conformément à l'article 6 de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014.

- Les entreprises installées au Maroc doivent fournir la copie certifiée conforme à l'original du Certificat de Qualification et de Classification délivrée par les services du ministère de l'Équipement, du Transport et de la Logistique et de l'Eau à savoir :

Secteur	Qualification	Classe
B	B6	4

- Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du Règlement de Consultation.

N° 8758/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Équipement du Transport et de la Logistique et de l'Eau
Direction Provinciale de Casablanca

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°38/2020

Le 25 Novembre 2020 à 10 Heures, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la Logistique de Casablanca sis à Bd Anoual Derb Ghallef Casablanca 20102 BP 1774 à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

TRAVAUX DE PRECABLAGE INFORMATIQUE ET TELEPHONIQUE AU NIVEAU DU PROJET DE CONSTRUCTION DU DISTRICT DE POLICE DE MADIOUNA.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au secrétariat de la Direction Provinciale de l'Équipement, du transport, de la Logistique de Casablanca, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 20000 Dirhams **(Vingt mille DHS)**.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Huit cent quatre vingt mille soixante huit Dirhams toutes taxes comprises **(880.068,00 DHS TTC)**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- ✓ Soit déposer contre récépissé leurs plis au secrétariat de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la Logistique de Casablanca au Bd Anoual Derb Ghallef Casablanca 20102 BP 1774
- ✓ Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité;
- ✓ Soit les remettre au président de la commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Il est porté à la connaissance des concurrents qu'en vertu de l'arrêté du Ministère de l'économie et des Finances n° 20-14 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics, il est prévu la possibilité de la réception électronique des offres.

- Les entreprises installées au Maroc doivent fournir la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification délivrée par les services du ministère de l'Équipement, du Transport et de la Logistique et de l'Eau à savoir :

Secteur	Qualifications demandées	classe
K	K1 et K6	3

- Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation

les documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au secrétariat de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Casablanca au Bd Anoual Derb Ghallef Casablanca 20102 BP 1774 avant le jour ouvrable précédant la date fixée pour la séance d'ouverture des plis à savoir le 24 Novembre 2020 à 10heures.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du Règlement de Consultation.

N° 8759/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère d'Éducation Nationale,
de la Formation Professionnelle, de
l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
Scientifique Secrétariat d'État Chargé de
l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
Scientifique


Présidence الرئاسة

APPEL D'OFFRE N° 17FUH2C/2020

SEANCE PUBLIQUE

Le Mardi 24 /11/2020 à 10h30, Il sera procédé, dans la salle de réunion de la Présidence de l'Université Hassan II de Casablanca, (Site Casablanca 19 rue Tarik ibn Ziad B.P 9167 Mers Sultan Casablanca), à l'ouverture des plis relatifs à :

« TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES AMPHIS 6&7 AU PROFIT DE LA FACULTE DES SCIENCES BEN M'SIK CASABLANCA ».

Estimation financière du projet : 980 568,00 dh TTC
Caution bancaire provisoire : **15 000,00 dhs TTC**

Le dossier de la Consultation, peut être retiré de service des affaires économiques de la Faculté des Sciences Ben M'sik Casablanca, (sise Avenue Cdt Driss El Harti Casablanca), il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement relative aux conditions et forme de passation des marchés de l'Université Hassan II de Casablanca.

Les candidats peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service des affaires économiques de la Faculté des Sciences Ben M'Sik Casablanca (Avenue Cdt Driss El Harti Casablanca) jusqu'au jour ouvrable précédant le jour de l'ouverture des plis ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée (Avenue Cdt Driss El Harti Casablanca) jusqu'au jour ouvrable précédant le jour de l'ouverture des plis ;
- Soit les déposer contre récépissé au siège de la présidence de l'Université Hassan II Casablanca sis 19, rue Tarik bnou Ziad – Casablanca, le jour de l'ouverture des plis ;
- Soit les remettre au président du jury de l'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation

Certificat de qualification et de classement :

Secteur	Qualification	Classe
A	A.2 et A.5	5

-Les candidats devront joindre obligatoirement la copie certifiée conforme à l'original de qualification et de classification du Ministère de l'équipement et de transport

■ N.B La date de visite de lieux est fixée le Mardi 10/11/2020 à 10h30 du matin à la Faculté des sciences Ben M'sik Casablanca.

N° 8760/PA

ROYAUME DU MAROC


MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE MARITIME
DE DÉVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORÊTS
DIRECTION PROVINCIALE DE L'AGRICULTURE DE BENI MELLAL
SERVICE SUPPORT

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 32/2020/DPA/4/SAHA
Du 20/11/2020 à 10. Heures
(SEANCE PUBLIQUE)

Le **Vingt Novembre Deux Mille Vingt à 10 Heures (20/11/2020)**, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Béni Mellal, à l'ouverture des plis relative à l'Appel d'Offres sur Offres de Prix, Ayant pour Objet : **TRAVAUX DE CREATION ET CONSTRUCTION DE DEUX POINTS D'EAU AU NIVEAU DE LA COMMUNE TERRITORIALE DIR EL KSIBA, CERCLE EL KSIBA, PROVINCE DE BENI MELLAL. LOT GENIE CIVIL : CONSTRUCTION DE DEUX RESERVOIRS**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du Service Support (Bureau des Marchés) de la D.P.A Rue de Safi Quartier Administratif Béni Mellal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics: <https://www.marchespublics.gov.ma>

Le **Cautionnement Provisoire** est fixé à la somme de : **Treize Mille Dirhams (13 000,00 DHS)**

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Six Cent Vingt Mille Trois Cent Soixante Seize DHS (620 376,00DHS TTC)**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des Articles 27 et 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 08 Joumada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer, contre récépissé, leurs plis dans le bureau des marchés de la DPA de Béni Mellal.
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit par voie de soumission électronique via le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.
- Soit les remettre au Président de la Commission d'Appel d'Offres au début de la Séance, et avant l'ouverture des plis.

Il est prévu une visite des lieux le : 09/11/2020 à 9 heures (rendez-vous au siège de la DPA de Béni Mellal, Service des aménagements Hydro-Agricoles (SAHA)).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

Les entreprises installées au Maroc sont appelées à fournir une copie conforme à l'originale du certificat de qualification et classification comme suit :

Branche	Qualifications exigées	Classe
A	A6	5

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

N° 8761/PA

المملكة المغربية
 وزارة التربية الوطنية والتعليم العالي والبحث العلمي
 المديرية العامة للتربية والتعليم
 جهة مكناس
 DIRECTION PROVINCIALE D'ASSA ZAG

AVIS DE CONSULTATION ARCHITECTURALE

Il sera procédé au siège de la Direction provinciale d'ASSA ZAG relevant de l'Académie Régionale de l'Éducation et de Formation région Guelmim Oued Noun à l'ouverture des plis relatifs au consultation architecturale suivant :

N° CA	OBJETS	BUDGET PREVISIONNEL HORS TAXES, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX A REALISER EN DHS	DATE ET HEURS D'OUVERTRE DES PLS
07/2020/CA.DP. ASSA-ZAG	Etudes, Conception Architecturale Et Suivi Des Travaux De Construction Du Lycée Technique AL KHAWARIZMI A ASSA DP ASSA-ZAG-AREF GON.	6 750 000,00 Six Millions Sept Cent Cinquante Mille Dirhams Et 00 CTS HT	20/11/2020 à 09 H 00

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être téléchargés à partir du portail des marchés publics de l'état : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de la direction provinciale d'ASSA ZAG relevant de l'Académie Régionale de l'Éducation et de Formation région Guelmim Oued Noun;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'article 7 de l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n° :20-14 du 04/09/2014.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 7 et 8 du règlement de la consultation architecturale du projet en question.

N° 8762/PA

المملكة المغربية
 وزارة التربية الوطنية والتعليم العالي والبحث العلمي
 المديرية العامة للتربية والتعليم
 جهة مكناس
 DIRECTION PROVINCIALE D'ASSA ZAG

Avis d'appels d'offres

IL SERA PROCÉDÉ AU SIÈGE DE LA DIRECTION PROVINCIALE D'ASSA-ZAG SISE À : RUE 19 MAI ASSA , RELEVANT DE L'ACADÉMIE RÉGIONALE DE L'ÉDUCATION ET DE FORMATION RÉGION GUELMIM OUED NOUN À L'OUVERTURE DES PLS RELATIFS AUX APPELS D'OFFRES OUVERT SUIVANT :

N° AO	OBJETS	ESTIMATION S DES COÛTS DES PRESTATION S TTC EN DHS	CAUTIONNEMENTS PROVISOIRE EN DHS	Qualification et Classification demandée :	HEURS D'OUVERTRE DES PLS
33/2020/INV.DP. ASSA.Z AG	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 10 SALLES D'ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE, RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE D'ASSA-ZAG AREF GUELMIM OUED NOUN.	2 124 000,00	70 000,00	Secteur A Qualifications (A2) Minimum Classe 4	19/11/2020 À 10 H 00
34/2020/INV.DP. ASSA.Z AG	TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'ÉCOLE PRIMAIRE MOULAY AL HASSAN, RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE D'ASSA-ZAG AREF GUELMIM OUED NOUN.	6 490 080,00	200 000,00	Secteur A Qualifications (A2) Minimum Classe 3	19/11/2020 À 11 H 00
35/2020/INV.DP. ASSA.Z AG	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS CLASSES SCOLAIRES AU SEIN DU COLLEGE ALMASSIRA ALKHADRAA RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE D'ASSA ZAG-AREF GON.	598 368,00	20 000,00	Secteur A Qualifications (A2) Minimum Classe 5	19/11/2020 À 12 H 00
36/2020/INV.DP. ASSA.Z AG	TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE ADMINISTRATION AU SEIN DU SR AQOINT AIT OUSSA RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE ASSA ZAG-AREF GON.	399 544,80	20 000,00	Secteur A Qualifications (A2) Minimum Classe 5	19/11/2020 À 13 H 00
37/2020/INV.DP. ASSA.Z AG	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE LA DEUXIEME CHANCE DE NIVEAU GENERATION A ASSA DP M.E.N.F.P. ASSA-ZAG-AREF GON.	1 228 405,80	39 000,00	Secteur A Qualifications (A2) Minimum Classe 4	19/11/2020 À 14 H 00
38/2020/INV.DP. ASSA.Z AG	TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE QUATRE SALLES D'ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE, RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE D'ASSA-ZAG AREF GUELMIM OUED NOUN.	130 000,80	5 000,00	-----	19/11/2020 À 15 H 00
39/2020/INV. DP. ASSA.ZA G	ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LYCEE TECHNIQUE AL KHAWARIZMI A ASSA DP ASSA-ZAG-AREF GON.	200 000,00	*****	D14-D15-D16	20/11/2020 À 10 H 00
40/2020/INV. DP. ASSA.ZA G	ETUDES GEOTECHNIQUES, RECEPTION DES FONDS DE FOUILLES ET CONTROLE DE LA QUALITE DES MATERIAUX DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LYCEE TECHNIQUE AL KHAWARIZMI A ASSA DP ASSA-ZAG-AREF GON.	170 000,00	*****	Eg. 1. Catégorie : 3 Cg. 1. Catégorie : 3	20/11/2020 À 11 H 00
41/2020/INV. DP. ASSA.ZA G	CONTROLE TECHNIQUE ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LYCEE TECHNIQUE AL KHAWARIZMI A ASSA DP ASSA-ZAG-AREF GON.	125 000,00	*****	-----	20/11/2020 À 12 H 00
42/2020/INV. DP. ASSA.ZAG	LA RECEPTION DES FONDS DE FOUILLES ET CONTROLE DE LA QUALITE DES MATERIAUX DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE LA DEUXIEME CHANCE DE NIVEAU GENERATION A ASSA DP ASSA-ZAG-AREF GON.	20 000,00	*****	Cg. 1. Catégorie : 4	20/11/2020 À 13 H 00

LES DOSSIERS D'APPEL D'OFFRES PEUVENT ÊTRE TÉLÉCHARGÉS À PARTIR DU PORTAIL DES MARCHÉS PUBLICS DE L'ÉTAT : WWW.MARCHESPUBLICS.GOV.MA

LE CONTENU AINSI QUE LA PRÉSENTATION DES DOSSIERS DES CONCURRENTS DOIVENT ÊTRE CONFORMES AUX DISPOSITIONS DES ARTICLES 27, 29 ET 31 DU DÉCRET N° 2-12-349 DU 06 JUILLET 2012 (20 MARS 2013) RELATIF AUX MARCHÉS PUBLICS , ET AUX DISPOSITIONS DU CIRCULAIRE DU MINISTRE DE L'ÉCONOMIE , DES FINANCES ET DE LA RÉFORME DE L'ADMINISTRATION N° : C9/20/DEPP DU : 31 MARS 2020

LES CONCURRENTS PEUVENT :

- SOIT DÉPOSER CONTRE RÉCÉPISSE LEURS PLS AU BUREAU DES MARCHÉS DE LA DIRECTION PROVINCIALE D'ASSA ZAG RELEVANT DE L'ACADÉMIE RÉGIONALE DE L'ÉDUCATION ET DE FORMATION RÉGION GUELMIM OUED NOUN;
- SOIT LES ENVOYER PAR COURRIER RECOMMANDÉ AVEC ACCUSÉ DE RÉCEPTION AU BUREAU PRÉCITÉ ;
- SOIT LES REMETTRE AU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES AU DÉBUT DE LA SÉANCE ET AVANT L'OUVERTURE DES PLS ;
- SOIT LES ENVOYER PAR VOIE ÉLECTRONIQUE CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 7 DE L'ARRÊTÉ DU MINISTRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES N° :20-14 DU 04/09/2014.

LES PIÈCES JUSTIFICATIVES À FOURNIR SONT CELLES PRÉVUES PAR L'ARTICLE 6 DU RÈGLEMENT DE LA CONSULTATION.

N° 8763/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
عمالة إقليم خنيفرة
دائرة أطموس
قيادة الحمام
الجماعة : الحمام

إعلان عن تنظيم امتحانات الكفاءة المهنية برسم سنة 2020

بناء على منشور رئيس الحكومة رقم 2020/16 بتاريخ 2020/10/07.

بناء على القرارات رقم 36 و 37 بتاريخ: 2020/10/16

تعطى رئيسة المجلس الجماعي للحمام عن تنظيم امتحانات الكفاءة المهنية برسم سنة 2020 لفائدة موظفي جماعة للحمام وذلك حسب الجدول التالي:

الدرجة المتحن بشأنها	عدد المناصب في حدود 13 %	تاريخ ومكان الامتحان	آخر أجل لإيداع طلبات الترشيح	الشروط الملزمة للمشاركة في الامتحان
تقني من الدرجة الأولى. السلم 11	01	2020/11/21 بمقر جماعة للحمام. بتيغزي فاعة الاجتماعات	2020/11/17	6 سنوات من الخدمة الفعلية في درجة تقني من الدرجة الثانية إلى غاية 2020/12/31
محرر من الدرجة الثانية. السلم 10	01	2020/11/21 بمقر جماعة للحمام. بتيغزي فاعة الاجتماعات	2020/11/17	6 سنوات من الخدمة الفعلية في درجة محرر من الدرجة الثالثة إلى غاية 2020/12/31
مساعد تقني من الدرجة الثانية. السلم 7	02	2020/11/28 اعدادية 11 بناير بتيغزي	2020/11/23	6 سنوات من الخدمة الفعلية في درجة مساعد تقني من الدرجة الثالثة إلى غاية 2020/12/31

ملحوظة

توضع طلبات الترشيح لدى مكتب الموارد البشرية بمقر الجماعة تجرى الامتحانات الشفوية بعد الإعلان عن النتائج الكتابية. سيتم اعتماد اختبار كتابي واحد تنفيذاً لمقتضيات منشور رئيس الحكومة المشار إليه أعلاه.

N° 8764/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
عمالة إقليم الدريوش
دائرة الدريوش
قيادة بني سعيد
جماعة آيت مليت

إعلان عن إجراء امتحان الكفاءة المهنية برسم سنة 2020

يعطى رئيس المجلس الجماعي لجماعة آيت مليت عن فتح وتنظيم امتحان الكفاءة المهنية برسم سنة 2020، وذلك بمقر دار الجماعة، وتفتح الامتحانات في وجه الموظفين والأعوان المنتسبون لميزانية جماعة آيت مليت المتوفرون على ست سنوات (06) على الأقل من الخدمة الفعلية في الإطار الأصلي إلى غاية تاريخ إجراء اول اختبار وذلك على النحو التالي:

مف الترشيح	تاريخ إجراء الاختبارات		عدد المناصب المتباري بشأنها	إطار الترقية	الإطار الأصلي
	الاختبار الشفوي	الاختبار الكتابي			
تودع طلبات الترشيح بمكتب الموارد البشرية بجماعة آيت مليت الى غاية 15 نونبر 2020	يوم الاحد 29 نونبر 2020	يوم الاحد 22 نونبر 2020	منصب واحد (01)	مساعد تقني الدرجة الثالثة الثانية	مساعد تقني الدرجة الثالثة الثانية

N° 8765/PA

CONSTITUTION
I/- AUX TERMES D'UN ACTE SSP DU 29/09/2020 A Casablanca, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée associée unique:
Dénomination : « ER-RADY TISSU » SARL AU.
Objet : Négociant, Marchand ou intermédiaire effectuant importation et exportation.
Siège Social : Casablanca, 26 Av Mers Sultan etg 1 aptt 3.
Capital Social : 100 000.00 DHS (Cent Mille dirhams), divisé en 1000 parts de cent dirhams (100.00 DHS) chacune.
Apport : L'associé fait apport à la société d'une somme en espèce à savoir : Mr. MOHAMED ER RADY : 100 000.00 DHS
Durée : 99 ans.
Gérance : Mr MOHAMED ER RADY désigné comme gérant pour une durée illimitée.
II-Le dépôt légal a été effectué et immatriculé au registre au tribunal de commerce de Casablanca sous le numéro 476595.
N° 8767/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE MARITIME
DE DÉVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORÊTS
DIRECTION PROVINCIALE DE L'AGRICULTURE DE BÉNI MELLAL
SERVICE SUPPORT
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 19/2020/DPA/4/SAHA
Du 19/11/2020 à 10 Heures (SEANCE PUBLIQUE)
Le Dix Neuf Novembre Deux Mille Vingt à 10 Heures (19/11/2020), il

sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Béni Mellal, à l'ouverture des plis relative à l'Appel d'Offres sur Offres de Prix, pour travaux d'équipement du deux points d'eau (système de pompage photovoltaïque) au niveau de la commune Territoriale Dir El Ksiba, province de Beni Mellal.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du Service Support (Bureau des Marchés) de la D.P.A Rue de Safi Quartier Administratif Béni Mellal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : <https://www.marchespublics.gov.ma>
Le Cautionnement Provisoire est fixé à la somme de : Quatorze Mille Dirhams (14 000.00 DHS)
L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Sept Cent Trente Six Mille Cent Quarante DHS (736 140,00DHS TTC)
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des Articles 27 et 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 08 Jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
• Soit déposer, contre récépissé, leurs plis dans le bureau des marchés de la DPA de Béni Mellal.
• Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
• Soit par voie de soumission électronique via le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.
• Soit les remettre au Président de la Commission

d'Appel d'Offres au début de la Séance, et avant l'ouverture des plis.
Il est prévu une visite des lieux le : 05/11/2020 à 9 heures (rendez-vous au siège de la DPA de Béni Mellal, Service des aménagements Hydro-Agricoles (SAHA)).
Documents constitutifs des offres et pièces à fournir par les candidats sont celles prévues par les article 9, 10 et 11 du règlement de consultation.
Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.
N° 8768/PA

Royaume du Maroc
MINISTÈRE DE LA SANTÉ
CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE IBN ROCHD
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 090/2020/CHUIRC
Le 17/11/2020 à 10 h 30 mn, il sera procédé dans les bureaux de la Direction du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd, sis à 8, Rue Lahcen EL ARJOUN- Casablanca, à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres sur offres de prix N° 090/2020/CHUIRC Objet : ACHAT D'INSTRUMENTATIONS ET BOITES DE CHIRURGIE (39) Lots séparés.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service des Equipements et Fournitures de la Direction du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd, sis à 8, Rue Lahcen EL ARJOUN- Casablanca, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics « www.marchespublics.gov.ma ».
Les concurrents sont dispensés de fournir un cautionnement provisoire.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 4 288 824.00 DHS TTC (QUATRE MILLIONS DEUX CENT QUARANTE VINGT HUIT MILLE HUIT CENT VINGT QUATRE DIRHAMS).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Règlement N° D1580/15/DEPP du 19 Juin 2015 relatif aux marchés du Centre Hospitalier Ibn Rochd - Casablanca.
Les concurrents peuvent :
• Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au secrétaire général à la Direction du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd, sis à 8, Rue Lahcen EL ARJOUN- Casablanca
• Soit déposer contre récépissé leurs plis au Secrétaire Général à la Direction du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd à l'adresse précitée ;
• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
La documentation, l'échantillon et la liste de colisage accompagnés des certificats d'enregistrement des dispositifs médicaux (voir article 13 du règlement de consultation) exigés pour tous les lots par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au service des Equipements et Fournitures de la direction générale du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd, sis à 8 rue Lahcen EL ARJOUN -Casablanca, au plus tard le 16/11/2020 Avant 14 heures.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues

par l'article 8 du règlement de consultation.
N° 8769/PA
OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)
Branche Eau
DIRECTION REGIONALE DRĀA-TAFILALET
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 73 DRD/CA/1/2020 CONTROLE REGLEMENTAIRE DES APPAREILS DE LEVAGE ET A PRESSION DE GAZ ET DE VAPEUR.
La Direction Régionale DRĀA-TAFILALET de l'ONEE-Branche Eau, sise à Meknès lance le présent appel d'offres qui concerne le contrôle réglementaire des appareils de levage et à pression de gaz et de vapeur.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation L'estimation du coût des prestations s'éleve à 160.000,00 DH TTC. Cette estimation reste indicative et ne constitue pas un montant maximum.
Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 3.000,00DH [ou son équivalent en devise librement convertible]
Le dossier d'appel d'offres est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>,
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse suivante :
Bureau d'Ordre de la Direction Régionale DRĀA-TAFILALET de l'ONEE-Branche Eau
Adresse : 20, Rue Antsirabe BP 54 V.N Meknès.
Les dossiers d'appel d'of-

fres sont remis gratuitement aux candidats.
En cas d'envoi du dossier de consultation par la poste à un candidat, sur sa demande écrite et à ses frais, l'ONEE-Branche Eau n'est pas responsable d'un quelconque problème lié à la réception du dossier par le destinataire. Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :
- Soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale DRĀA-TAFILALET de l'ONEE-Branche Eau, sise à 20, Rue Antsirabe BP 54 V.N Meknès avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.
- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale DRĀA-TAFILALET de l'ONEE-Branche Eau, sise à 20, Rue Antsirabe BP 54 V.N Meknès avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.
L'ouverture des plis aura lieu le Mercredi 25 Novembre 2020 à 10H00 à la Direction Régionale DRĀA-TAFILALET de l'ONEE-Branche Eau, sise à 20, Rue Antsirabe BP 54 V.N Meknès
Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents prière de contacter le service achat de la Direction Régionale DRĀA-TAFILALET de l'ONEE-Branche Eau - Adresse : 20, Rue Antsirabe BP 54 V.N Meknès - Tél : (05)35520508 - Fax : 0535524195
N° 8770/PC

المملكة المغربية
وزارة التعليم العالي والبحث العلمي
الأكاديمية الوطنية للتعليم العالي
مكتب الموارد البشرية
مديرية إقليم سيدي العروسي

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
AGENCE NATIONALE D'ÉVALUATION DE L'ÉDUCATION
RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI IFNI

Avis d'appels d'offres ouvert
Il sera procédé au siège de la Direction provinciale de SIDI IFNI relevant de l'AREF Région Guelmim/Oued Noun, Sis à Avenue lalla Abella (Route du Port) sidi ifni, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouvertes suivants :

Avis d'appels d'offres ouvert
SUR OFFRE DES PRIX

N° AOO	OBJET	CAUTION PROVISOIRE EN DHS	ESTIMATION EN DHS TTC	DATE/HEURES OUVREURE	AGREMENT demandé
62/2020/INV/IFNI	ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE ECOLE PRIMAIRE A HAY EL MOUHITE COMMUNE SIDI IFNI, RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI IFNI AREF GUELMIM OUED NOUN.	SANS	110 400.00 Dh (CENT DIX MILLE QUATRE CENT DIRHAMS TTC)	17/11/2020 à 14H30	D14 D15 D16
63/2020/INV/IFNI	CONTROLE TECHNIQUE ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE ECOLE PRIMAIRE A HAY EL MOUHITE COMMUNE SIDI IFNI, RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI IFNI AREF GUELMIM OUED NOUN.	SANS	110 400.00 DH TTC (CENT DIX MILLE QUATRE CENT DIRHAMS TTC)	17/11/2020 à 15H30	Attestations

- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.
- Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés auprès du bureau des marchés au siège de la Direction provinciale de sidi ifni l'AREF Région Guelmim/Oued Noun ou téléchargés à partir du portail des marchés publics de l'état : www.marchespublics.gov.ma.
- Les concurrents peuvent Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre de la Direction provinciale de sidi ifni l'AREF Région Guelmim/Oued Noun
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'article 7 de l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n° :20-14 du 04/09/2014
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues dans le règlement de la consultation des appels offres.
N° 8766/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
إقليم الصويرة
دائرة الصويرة
قيادة ركراكة
جماعة سيدي العروسي
مكتب الموارد البشرية

إعلان
عن إجراء امتحان الكفاءة المهنية لفائدة
موظفي جماعة سيدي العروسي
برسم سنة 2020

يعلن رئيس جماعة سيدي العروسي، أنه ستجرى يوم الأحد 29 نوفمبر 2020 ابتداء من الساعة التاسعة صباحا (09h) امتحانات الكفاءة المهنية لفائدة موظفي جماعة سيدي العروسي، المتوفرين على أقدمية سنة سنوات (06) من الخدمة الفعلية بهذه الصفة الى غاية 29 نونبر 2020 تاريخ إجراء الامتحانات الكتابية وذلك وفق الجدول التالي:

ملف الترشيح	شروط ولوج الامتحان	عدد المناصب	إطار الترقية	الإطار الأصلي
تودع ملفات الترشيح بمكتب الموارد البشرية لجماعة سيدي العروسي في أجل أقصاه: 20 نونبر 2020	يفتح امتحان الكفاءة المهنية في وجه الموظفين المتوفرين على أقدمية سنة سنوات (06) من الخدمة الفعلية بهذه الصفة إلى غاية 29 نونبر 2020 تاريخ إجراء الامتحانات الكتابية	يحدد عدد المناصب المتباري بشأنها في حدود 13 في المائة من عدد الموظفين المستوفين للشروط النظامية	مساعد تقني من الدرجة الثالثة	مساعد تقني من الدرجة الثالثة
			مساعد إداري من الدرجة الثالثة	مساعد إداري من الدرجة الثالثة

N° 8752PA

GLOS IMMOBILIER SARL AU
 Changement de l'activité
 RC : 22983

I- Selon la décision de l'association unique en date du 24/09/2020 de La Société « GLOS IMMOBILIER SARL AU », et selon les clauses mentionnées sur les statuts notamment l'article 02 il a été Décidé :

Changement de l'activité : **NEGOCIANT** par la nouvelle activité : **LOCATION DES HANGARS**, par conséquent l'article 2 du statut sera modifié comme suit :
 1/ **IMMEUBLES, PROMOTEUR IMMOBILIER**
 2/ **TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TOUS CORPS D'ETAT**
 3/ **LOCATION DES HANGARS**

II- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat-greffe du tribunal de 1^{ere} instance de **MOHAMMEDIA** le 20/10/2020 sous le N° 1371.
 III- La déclaration de modification de la dite société a été effectuée au niveau du registre du commerce, tribunal de premier instance **MOHAMMEDIA** le 20/10/2020 sous le numéro 1533 du registre chronologique.

N° 8772/PA

WORLD BEST INDUSTRY SARL SARL AU
 CESSION DES PARTS SOCIAL
 RC : 22321

I- Selon L'AGE en date du 24/09/2020 de La Société « WORLD BEST INDUSTRY SARL », il a été Décidé ce qui suit :

- Cession de cinq cent cinquante (550) parts sociales de Mme. **KARBAL FATIMA-EZZAHRA**, d'une valeur nominale de Cent dirhams chacune .

- La Cession de quatre cent cinquante (450) parts sociales de Mr. **AZHARI ABDELHAK**, d'une valeur nominale de Cent dirhams .

- La transformation juridique de la société d'une société à responsabilité limitée (S.A.R.L) a une société à responsabilité limitée associée unique (S.A.R.L.A.U);

- la nomination de Mme. **KARBAL FATIMA-EZZAHRA**, En qualité de gérante non associée avec sa signature sociale unique et la Démission de Mr. **AZHARI ABDELHAK**.

II- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat-greffe du tribunal de 1^{ere} instance de **MOHAMMEDIA** le 20/10/2020 sous le N° 1376.

III- La déclaration de modification de la dite société a été effectuée au niveau du registre du commerce, tribunal de premier instance **MOHAMMEDIA** le 20/10/2020 sous le numéro 1535 du registre chronologique.

N° 8773/PA

POLY TECH INOX CONSTITUTION

I- Au terme d'un acte S.S.P en date du 24/08/2020 il a été constitué une Société SARL AU dont les caractéristiques suivantes :

- Dénomination : **POLY TECH INOX SARL AU**
 -Objet Social : **MENUISERIE ALUMINIUM, METALLIQUE OU EN PVC (ENTREPRENEUR DE)- 2) SOUDURE EN FER - 3) NE-**

GOCIANT
 - Siège social : **DOUAR OULED BABA SAID CHELLALETTE MOHAMMEDIA (M).**

- Capital social : (100.000,00 dhs) divisé en (1000) parts de (100) Dirhams chacune, et attribuées à chacun des associés en proportion de leurs apports à savoir :

- Mr.OUADDAD JILALI1000 parts

En totalité..... (1000 parts)

- Durée : 99 ans.
 - GERANCE : Mr.OUADDAD JILALI, gérant associé unique pour une durée illimitée. Il aura la signature sociale.

II- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat-greffe du tribunal de première instance de **Mohammedia** le 20/10/2020 sous le N°1375.
 RC N° 26391.

N° 8774/PA

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE) Branche Eau DIRECTION REGIONALE DU NORD

Travaux d'entretien des conduites d'adduction de DN inférieurs ou égale à 400 mm des centres relevant de l'agence mixte nord Chefchaouen.

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°152DR9/C/AMN/2/2020

La Direction Régionale du Nord de l'ONEE-Branche Eau, sise à Tanger lance le présent appel d'offres qui concerne Travaux d'entretien des conduites d'adduction de DN inférieurs ou égale à 400 mm des centres relevant de l'agence mixte nord Chefchaouen.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

Cette consultation est ouverte uniquement aux petites et moyennes entreprises nationales telles que définies par l'article n°1 de la loi n°53-00 formant charte de la petite et moyenne entreprise.

L'estimation du coût des prestations s'élève 999 996,00 DH TTC

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 10 000,00 DH

-Le dossier de consultation (RCDP, RCDG, CCAF, CCAF, CCTP,définition des prix et Bordereau des Prix) est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse :

<https://www.marchespublics.gov.ma>

-Les cahiers généraux et le règlement des achats de l'ONEE sont consultables et téléchargeables à partir du site des achats de l'ONEE-Branche Eau à l'adresse :

<http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise - rubrique Achats).
 Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- Soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Nord, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger, avant la date

et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Nord, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger, avant la date et heure de la séance d'ouverture des plis.

- Soit remis à la commission d'appel d'offres en début de la séance d'ouverture des plis.

L'ouverture des plis aura lieu le Mercredi 25/11/2020 à 10h00 à la Direction Régionale du Nord de l'ONEE Branche eau, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger.

Les demandes d'éclaircissement doivent être formulées uniquement sur le portail des marchés publics.

N° 8775/PC

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE) Branche Eau DIRECTION REGIONALE DU NORD

Renforcement de l'autonomie de stockage de la ville d'Al Hoceima lot 3 : Génie civil des réservoirs

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N°153/DR9/CE/1/2020

La Direction Régionale du Nord de l'ONEE-Branche Eau, sise à Tanger, lance le présent appel d'offres qui concerne :Renforcement de l'autonomie de stockage de la ville d'Al Hoceima lot 3 : Génie civil des réservoirs. Les travaux objet du présent appel d'offres seront financés par l'Agence Française de Développement (AFD).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

L'estimation du coût des prestations s'élève à 14 869785,78DH TTC.Cette estimation reste indicative et ne constitue pas un montant maximum.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 148 700,00 DHou son équivalent en devise librement convertible.

Le dossier de consultation est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse :

<https://www.marchespublics.gov.ma/> et sur AFD D G M A R K E T <http://afd.dgmarket.com>

Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux candidats.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Nord de l'ONEE Branche eau, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger, avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Nord de

l'ONEE Branche eau, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger avant la date et heure de la séance d'ouverture des plis.

- soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.

L'ouverture publique des plis aura lieu le Mercredi 25/11/2020 à 10h à la Direction Régionale du Nord de l'ONEE Branche eau, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger.

Les demandes d'éclaircissement doivent être formulées uniquement sur le portail des marchés publics et sur AFD DGMarket et par email à l'adresse électronique du maître d'ouvrage fferrasi@onee.ma.

N° 8776/PC

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE) Branche Eau DIRECTION REGIONALE DU TENSIFT AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°111/DR2/2020

La Direction Régionale du Tensift de l'ONEE-Branche Eau, sise à Marrakech, lance le présent appel d'offres qui concerne :Sécurisation des ouvrages d'alimentation en eau potable des centres de l'Agence Mixte d'Al Haouz-Marrakech

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

L'estimation du coût des prestations s'élève à 959 994.00DH TTC.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 9 600,00 DH.

Le dossier de consultation est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse :

<https://www.marchespublics.gov.ma/>.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz-Marrakech, avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz-Marrakech, avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- soit remis à la commission d'appel d'offres en début de la séance d'ouverture des plis.

L'ouverture des plis aura lieu le Jeudi 26 Novembre 2020 à 09h :30 à la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, sis à l'adresse sus indiquée.

Les demandes d'éclaircissement doivent être formulées uniquement sur le portail des marchés publics.

Le règlement des achats de

l'ONEE et les cahiers généraux sont consultables et téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE-Branche Eau à l'adresse :

<http://www.onep.ma> (Espace entreprise - rubrique Achats)

N° 8777/PC

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE) Branche Eau DIRECTION REGIONALE DU TENSIFT AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°114/DR2/2020

La Direction Régionale du Tensift de l'ONEE-Branche Eau, sise à Marrakech, lance le présent appel d'offres qui concerne :Acquisition des appareils scientifiques de laboratoire pour le laboratoire de la Direction Régionale de Tensift.

• Lot 1 : Acquisition installation et mise en service d'un chromatographe ionique pour analyse des anions.

• Lot 2 : Contrat de maintenance.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

L'estimation du coût des prestations s'élève à 1 094 000,00DH TTC.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 11000,00 DH.

Le dossier de consultation est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse :

<https://www.marchespublics.gov.ma/>.

Le dossier de consultation est remis gratuitement aux candidats.

En cas d'envoi du dossier de consultation par la poste à un candidat, sur sa demande écrite et à ses frais, l'ONEE-Branche Eau n'est pas responsable d'un quelconque problème lié à la réception du dossier par le destinataire.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz-Marrakech, avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz-Marrakech, avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance d'ouverture des plis.

L'ouverture des plis aura lieu le Jeudi 26 Novembre 2020 à 09,30 minutes à la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, sis à l'adresse sus indiquée.

Les demandes d'éclaircissement doivent être formulées uniquement sur le portail des marchés publics.

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont consultables et téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE-Branche Eau à l'adresse :

<http://www.onep.ma> (Espace entreprise - rubrique Achats).

N° 8778/PC

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR REGION MARRAKECH SAFI

PROVINCE DE SAFI SECRETARIAT GENERAL AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° 45/2020/INDH

Le 19/11/2020 à 10:00 H, il sera procédé, dans les bureaux du secrétariat général de la province de Safi, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix en séance publique, ayant pour objet :

TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU CENTRE SOCIAL A LA CT MOUL BERGUI A LA PROVINCE DE SAFI.

Le maître d'Ouvrage est le gouverneur de la province de Safi.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés au secrétariat général de la province de Safi et peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Caution provisoire : Quatorze Mille (14.000,00) dirhams.

Estimation des coûts des travaux établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : 664 308,00 DHs (SIX CENT SOIXANTE-QUATRE MILLE TROIS CENT HUIT DIRHAMS) TTC.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret N° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

La soumission électronique est autorisée conformément aux dispositions de l'arrêté N° 2-0-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures de la passation des marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit envoyer leurs offres par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau d'ordre de la province de Safi;

- soit les déposer contre récépissé dans le bureau précité ;

- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les transmettre par voie électronique via le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 8779/PA

CONSTITUTION
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 14/10/2020 à Casablanca, il a été établi les statuts d'une SARL.A.U dont les caractéristiques sont les suivantes :
« Dénomination : LINEA AUTO » SARL.A.U.
OBJET : MARCHAND IMPORTATEUR.

ENTREPRENEUR DE TRANSPORT.
SIEGE SOCIAL : 46, BOULEVARD ZERKTOUNI, 2ème ETAGE, APPT N°06, CASABLANCA.

DUREE : 99 ans.
CAPITAL SOCIAL : 100.000,00 DHS, divisé en 1000 Parts Sociales de 100,00 DHS chacune libérées en espèce et réparties comme suit :

MR. EL MUSTAPHA EL HAMDY : 1000 Parts sociales
TOTAL : 1000 Parts sociales
ANNEE SOCIALE : Commence le 1er Janvier et finit le 31 Décembre de chaque année.

GERANCE : La société est gérée par MR. EL MUSTAPHA EL HAMDY pour une durée illimitée.

DEPOT LEGAL : Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du tribunal de commerce de Casablanca

Le 23/10/2020 sous le N°751394. RC N° 477369. Pour Extrait et Mention LA GERANCE

N° 8781/PA

"MEN DEVELOPMENT" SARL AU

Aux termes d'un acte SSP à Casablanca en date du 14/09/2020 il a été constitué une sarl au, dont les caractéristiques sont les suivantes :

Objet : conseil de gestion. Siège Social: 10 Rue Liberté Etg 3 N5 Casablanca.

Capital Social: 100.000,00 dhs divisé en 1000 parts de 100 dirhams Chacune : Mr MZIOUAD HOSSINE 1000 Parts.

Gérance : Mr MZIOUAD HOSSINE est nommé gérant unique pour une durée illimitée. Année Sociale : du 01/01 au 31/12.

Le dépôt légal est effectué au secrétariat greffe du tribunal de commerce de Casablanca sous le numéro 750328 en date du 19/10/2020 et immatriculé sous le numéro 476141.

POUR EXTRAIT ET MENTION

N° 8782/PA

PASTRY ONE SARL CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP établi le 23/09/2020 il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes:

Dénomination : PASTRY ONE SARL
Siège Social : 18 Lt Al Amane Esc 18 Etg Rd Appt 1 Gh2b - Casablanca
Objet : FABRICANT DE PATISSERIE COMMUNE VENDANT EN DETAIL, EXPLOITANT DE BOULANGERIE PAR PROCÉDE MECANIQUE OCCUPANT AU PLUS CINQ PERSONNES

Gérance : Mr. ROCHI MOHAMED et Mr. BEJJAJI ABDERRAHIM cogérants pour une durée illimitée
Capital Social : il est fixé à

100.000,00 dhs, divisé en 1000 parts social de 100 dhs chacune comme suit :

* Mr. ROCHI MOHAMED : 500 parts sociales
* Mr. BEJJAJI ABDERRAHIM : 500 parts sociales
L'exercice social commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année

Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca par le biais du CRI de Casa - Settat le 20/10/2020
RC N°476411

N° 8783/PA

LÜKS MOBILYA TRANSFERT DU SIEGE

Dénomination Sociale : LÜKS MOBILYA

Forme juridique: SARL.A.U.

Capital Social : 100.000,00 DHS.
Siège Social :Swani Ait Youssef Ouali Al Hoceima. Numéro R.C : 3115 Al Hoceima

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 01/10/2020, les associés ont décidé de transférer le siège social de la société LÜKS MOBILYA le 01/10/2020 qui était à Douar Swani Ait Youssef Ouali Al Hoceima à l'adresse suivante Hay Dawali Ajdir Al Hoceima.

Le dépôt légal a été effectué au TRIBUNAL DE 1ère Instance D'Al-Hoceimaou le 14/10/2020 sous le N° 527. Pour avis et mention.

N° 8784/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR

PROVINCE D'AZILAL CERCLE DE BZOU CAIDAT D'AIT ATTAB COMMUNE MY AISSA BEN DRISS

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERT N° : 02/2020

Le Lundi 23/11/2020 à 10 heure du matin, il sera procédé, dans le bureau de monsieur le président de la commune Moulay Aissa Ben Driss sis au centre d'Ait Attab, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour location des dépendances du Souk Hebdomadaire Larbaa Moulay Aissa Ben Driss au titre année 2021 pour la période allant du 01/01/2021 au 31/12/2021. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de monsieur le président de la commune Moulay Aissa Ben Driss, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchéspublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Cent mille Dirhams (100.000,00 Dhs) L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cinq cent vingt mille dirhams (520.000,00 Dhs)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent : - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de monsieur le président de la commune Moulay Aissa Ben Driss au centre d'Ait Attab ;

- Soit les envoyer par courrier électronique sur portail des marchés public

cusé de réception, au bureau précité ;

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de monsieur le président de la commune Moulay Aissa Ben Driss au centre d'Ait Attab ;

- Soit les envoyer par courrier électronique sur portail des marchés public

- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 03 du règlement de consultation.

N° 8785/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR

PROVINCE D'AZILAL CERCLE DE BZOU CAIDAT D'AIT ATTAB COMMUNE MY AISSA BEN DRISS

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERT N° : 03/2020

Le Lundi 23/11/2020 à 11 heure, il sera procédé, dans le bureau de monsieur le président de la commune Moulay Aissa Ben Driss sis au centre d'Ait Attab, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour location de l'abattoir du Souk Hebdomadaire Larbaa Moulay Aissa Ben Driss au titre année 2021 pour la période allant du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de monsieur le président de la commune Moulay Aissa Ben Driss, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchéspublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Trente mille Dirhams (30.000,00 Dhs)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cent soixante mille dirhams (160.000,00 Dhs)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent : - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de monsieur le président de la commune Moulay Aissa Ben Driss au centre d'Ait Attab ;

- Soit les envoyer par courrier électronique sur portail des marchés public

- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 03 du règlement de consultation.

N° 8786/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE LA PECHE MARITIME, DU DEVELOPPEMENT RURAL

ET DES EAUX ET FORETS DIRECTION PROVINCIALE DE L'AGRICULTURE DE DAKHLA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°08/DPAD/2020 du 24/11/2020 à 10 heures

Le Mardi 24 Novembre 2020 à 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Dakhla à l'ouverture des plis relatifs aux Travaux de construction d'une unité d'engraissement caprins dans la Région de Dakhla Oued Eddahab (Lot unique).

Le dossier de l'appel d'offres peut être retiré du bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Agriculture De Dakhla ou téléchargé du site www.marchéspublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à : 60.000,00 dhs (Soixante Mille Dirhams)

L'estimation des coûts des prestations établies est de : Deux Million Cinq Cent Mille Quatre-Vingt-Quatre Dirhams et Quatre-Vingt Centimes (2 500 084,80 dhs) toutes taxes comprises.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 jourmada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent : - Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre de la Provinciale de l'Agriculture de Dakhla ;

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- Soit transmettre leurs dossiers, au maître d'ouvrage, par voie électronique ;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 5 du règlement de la consultation.

les concurrents installés au Maroc doivent fournir un dossier technique contenant une copie certifiée conforme à l'original du certificat définitif de qualification et classification délivré par le Ministère de l'Equipement, du transport et de logistique, et portant sur le domaine suivant:

- Secteur A: Construction
- Qualification :A2 (travaux courants en béton et maçonnerie pour bâtiments)
- Classe minimale:4

N° 8787/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE LA PECHE MARITIME, DU DEVELOPPEMENT RURAL

ET DES EAUX ET FORETS DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE DE DAKHLA OUED EDDAHAB

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°16/DRADOE/2020 du 24/11/2020 à 11 heures

Le Mardi 24 Novembre 2020 à 11 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Régionale de l'Agriculture Dakhla Oued Eddahab, à l'ouverture des plis relatifs aux Travaux de construction d'une unité d'engraissement ovins dans la Région de Dakhla Oued Eddahab.

Le dossier de l'appel d'offres peut être retiré du bureau des marchés de la Direction Régionale de l'Agriculture Dakhla Oued Eddahab ou téléchargé du

site www.marchéspublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à : 80.000,00 dhs (quatre-vingt mille dirhams)

L'estimation des coûts des prestations établies est de : Trois million cinq cent quarante-sept dirhams vingt centimes (3 000 547,20 dhs) toutes taxes comprises.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 jourmada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent : - Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre de la Direction Régionale de l'Agriculture de Dakhla Oued Eddahab.

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité

- Soit transmettre leurs dossiers, au maître d'ouvrage, par voie électronique

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 5 du règlement de la consultation.

les concurrents installés au Maroc doivent fournir un dossier technique contenant une copie certifiée conforme à l'original du certificat définitif de qualification et classification délivré par le Ministère de l'Equipement, du transport et de logistique, et portant sur le domaine suivant:

- Secteur A: Construction
- Qualification :A2 (travaux courants en béton et maçonnerie pour bâtiments)
- Classe minimale:3

N° 8788/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE TAZA COMMUNE SMIA *****

N° 309 /CS/SRH.

AVIS DE CONCOURS D'APTITUDE PROFESSIONNELLE AU TITRE DE L'ANNEE 2020

La commune de SMIA organise un concours d'aptitude professionnelle au titre de l'année 2020 pour accès au grade suivant :

grade	Les conditions de candidature	Date et lieu de concours	Nombre de postes	Dernier délais de dépôt du dossier
administrateur	- Appartenant au cycle administratif de cette commune - avoir six ans au moins de service dans le cadre administrateur adjoint	20 Novembre 2020 bureau des ressources humaines de la commune	01	16 Novembre 2020
Adjoint administratif 2ème grade	- Appartenant au cycle administratif de cette commune - avoir six ans au moins de service dans le cadre Adjoint administratif 3émé grade	20 Novembre 2020 bureau d'ordre de la commune	01	16 Novembre 2020
Adjoint Technique 2ème grade	- Appartenant au cycle administratif de cette commune - avoir six ans au moins de service dans le cadre Adjoint technique 3émé grade	20 Novembre 2020 Salle des réunions de la commune	02	16 Novembre 2020

Les fonctionnaires remplissant les conditions doivent déposer leurs dossiers de candidature au service de gestion des ressources humaines dans le délai prescrit.

N° 8780/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE LA PÊCHE MARITIME,
DU DÉVELOPPEMENT
RURAL ET
DES EAUX ET FORÊTS
DIRECTION RÉGIONALE
DE L'AGRICULTURE DE
DAKHLA OUED
EDDAHAB
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°17/DRADOE/2020 du
24/11/2020 à 12 heures
Le Mardi 24 Novembre 2020
à 12 heures, il sera procédé,
dans les bureaux de la Direction
Régionale de l'Agriculture
Dakhla Oued Eddahab,
à l'ouverture des plis relatifs
aux Travaux de construction
d'une unité d'engrassissement
camelins dans la Région de
Dakhla Oued Eddahab.
Le dossier de l'appel d'offres
peut être retiré du bureau des

marchés de la Direction Régionale de l'Agriculture Dakhla Oued Eddahab ou téléchargé du site www.marchespublics.gov.ma.
Le cautionnement provisoire est fixé à : 80.000,00 dhs (quatre-vingt mille dirhams)
L'estimation des coûts des prestations établies est de : Trois million six mille quatre cent trente-huit dirhams et zéro centimes (3 006 438,00 dhs) toutes taxes comprises.
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 jomada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau

d'ordre de la Direction Régionale de l'Agriculture de Dakhla Oued Eddahab.
- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit transmettre leurs dossiers, au maître d'ouvrage, par voie électronique.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 5 du règlement de la consultation.
Les concurrents installés au Maroc doivent fournir un dossier technique contenant une copie certifiée conforme à l'original du certificat définitif de qualification et classification délivré par le Ministère de l'Équipement, du transport et de logistique,

et portant sur le domaine suivant : - Secteur A: Construction - Qualification :A2 (travaux courants en béton et maçonnerie pour bâtiments) - Classe minimale:3
N° 8789/PA

MAG SYSTEM Siège social :
Complexe Résidence Zahra, Immeuble 3, Magasin 301, Lotissement Abdelmoumen Casablanca
Aux termes des délibérations de l'assemblée générale extraordinaire en date à Casablanca du 08/10/2020, les associés de la société 'MAG SYSTEM' ont décidé ce que suit : 1-L'approbation de la cession par M.OMAR BEN ABDELKRIM EL FILALI de 400 parts sociales à M. ISMAIL BEN ABDELKRIM EL FILALI ET M. HACHEM BEN ABDELKRIM EL FILALI
2- La modification des articles 2,6 et 7 des statuts.
3-Attribution des pouvoirs en vue d'accomplir les formalités éligibles.
Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de la ville de Casablanca en date du 23/10/2020 sous le numéro 751398.
N° 8790/PA

PROVINCE DE SIDI KACEM CONSEIL DE LA PROVINCE
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°: 13/2020/PSK

Le 27 Novembre 2020 à 11 Heures, Il sera procédé dans les bureaux de M. le Président du conseil de la Province de Sidi Kacem à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour l'étude de béton armé pour la construction des sièges des groupements des collectivités territoriales: SIDI KACEM à la commune de Sidi Kacem, MECHRAA BELKSIRI à la commune de Mechraa Belksiri et JORF EL MELHA à la commune de Jorf El Melha-Conseil de la Province de Sidi Kacem-Lot unique.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du service des marchés relevant de l'administration du conseil de la province de Sidi Kacem, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Quatre vingt dix mille Dirhams 00 Cts (90 000,00) toutes taxes comprises.
N° 8792/PA

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés relevant de l'administration du conseil de la province de Sidi Kacem ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.
-Les entreprises installées au Maroc doivent fournir une copie certifiée conforme à l'original du certificat d'agrément dans le domaine d'activité : D14
- Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.
N° 8792/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE SIDI KACEM
CONSEIL DE LA PROVINCE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° : 11/2020/PSK

Le 25 Novembre 2020 à 11 Heures, Il sera procédé dans les bureaux de M. le Président du conseil de la Province de Sidi Kacem à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour l'étude géotechnique pour la construction des sièges des groupements des collectivités territoriales : SIDI KACEM à la commune de Sidi Kacem, MECHRAA BELKSIRI à la commune de Mechraa Belksiri et JORF EL MELHA à la commune de Jorf El Melha-Conseil de la Province de Sidi Kacem-Lot unique.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du service des marchés relevant de l'administration du conseil de la province de Sidi Kacem, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de toutes taxes comprises.
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés relevant de l'administration du conseil de la province de Sidi Kacem ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.
-Les entreprises installées au Maroc doivent fournir une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification comme suit :

ACTIVITES	CATEGORIE	QUALIFICATIONS

- Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.
N° 8794/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE SIDI KACEM
CONSEIL DE LA PROVINCE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° : 12/2020/PSK

Le 26 Novembre 2020 à 11 Heures, Il sera procédé dans les bureaux de M. le Président du conseil de la Province de Sidi Kacem à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour le contrôle de qualité des matériaux pour la construction des sièges des groupements des collectivités territoriales : SIDI KACEM à la commune de Sidi Kacem, MECHRAA BELKSIRI à la commune de Mechraa Belksiri et JORF EL MELHA à la commune de Jorf El Melha-Conseil de la Province de Sidi Kacem-Lot unique.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du service des marchés relevant de l'administration du conseil de la province de Sidi Kacem, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Soixante neuf mille Dirhams 00 Cts (69 000,00) toutes taxes comprises.
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés relevant de l'administration du conseil de la province de Sidi Kacem ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.
-Les entreprises installées au Maroc doivent fournir une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification comme suit :

ACTIVITES	CATEGORIE	QUALIFICATIONS
CQ : Contrôle Qualité	4	(CQ.1)

- Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.
N° 8793/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE MIDELT
CONSEIL PROVINCIAL

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX
N° 15/PP/2020 SEANCE PUBLIQUE

Le 19/11/2020 à 10 heures du matin, il sera procédé à la salle des réunions au siège du conseil Provincial de Midelt à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix pour :

Construction d'une salle polyvalente au sein de l'espace Régional Abi Salem El Ayachi pour l'Education et le Camping à la C.T Zaoula Sidi Hamza Province de Midelt

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des Marchés du conseil Provincial de Midelt, Il peut être également téléchargé à partir du portail des Marchés de l'Etat <http://www.marchespublics.gov.ma>
Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'Art. 19 du Décret n° 2-12-349 précité.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : QUARANTE MILLE DHS (40 000,00 DHS)
L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à : Un million cinq mille cinq cent soixante quatre dirhams,00 cts (1 005 564,00 DHS TTC) TTC .
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre du conseil provincial de Midelt.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit procéder à la soumission électronique via le portail des marchés publics
- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
La classification exigée est comme suit :

Secteur	Classe	Qualification
A	5	-A2 et -A5

Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article 25 du décret 2-12-349 précité, sont énumérées à l'article 6 du règlement de consultation
N° 8791/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT, DU TRANSPORT,
DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
DÉPARTEMENT DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE TAROUDANT



المملكة المغربية
وزارة التجهيز والنقل
والمواصلات والحداد
قطاع الماء
الدعمية الإقليمية تارودانت

Avis d'Appel d'Offres Ouvert N°25/2020

Le 19 Novembre 2020 à 10 h, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la logistique et de l'Eau de TAROUDANT à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix pour :

TRAVAUX DE L'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE DES MOSQUÉES DU CENTRE DE LA CT AZRAN ET DOUAR TAZART DANS LA CT LAMHARA DANS LA PROVINCE DE TAROUDANT.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport et de la logistique, Rue Settat -M'Haita Taroudant, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : <http://www.marchéspublics.gov.ma>.

* Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 25 000.00 DHS (Vingt Cinq Mille Dirhams)

* L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de :
1 738 032.00dhs (Un Million SeptCent Trente HuitMille Trente Deuxdhs)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27-29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis par courrier avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé dans le bureau du Secrétariat du Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Taroudant ;
- soit transmettre leurs dossiers par voie électronique ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles énumérées par l'article 9 du règlement de consultation.

Dossier technique comprenant :

- * Pour les concurrents installés au Maroc :
- Les concurrents doivent produire une copie légalisée du certificat d'agrément suivant :

secteur	Qualifications	Classe
A	A6	4
ET		
C	C1	4

- * Pour les concurrents non installés au Maroc :
- Les concurrents doivent produire le dossier technique prévus par le règlement de la consultation.

N° 8754/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT, DU TRANSPORT,
DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
DÉPARTEMENT DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE TAROUDANT



المملكة المغربية
وزارة التجهيز والنقل
والمواصلات والحداد
قطاع الماء
الدعمية الإقليمية تارودانت

Avis d'Appel d'Offres Ouvert N°26/2020

Le 19 Novembre 2020 à 11 h, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la logistique et de l'Eau de TAROUDANT à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix pour :

TRAVAUX DE L'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE DE, L'ECOLE DE DOUAR AGHBALOU C. T. TINZERT, DANS LA PROVINCE DE TAROUDANT.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport et de la logistique, Rue Settat -M'Haita Taroudant, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : <http://www.marchéspublics.gov.ma>.

* Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :12 000.00 DHS (Douze Mille Dirhams)

* L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de :
819 288.00dhs (HuitCent Dix NeufMilleDeux Cent Quatre Vingt Huit dhs)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27-29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis par courrier avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé dans le bureau du Secrétariat du Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Taroudant ;
- soit transmettre leurs dossiers par voie électronique ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles énumérées par l'article 9 du règlement de consultation.

Dossier technique comprenant :

- * Pour les concurrents installés au Maroc :
- Les concurrents doivent produire une copie légalisée du certificat d'agrément suivant :

secteur	Qualifications	Classe
A	A6	5
ET		
C	C1	5

- * Pour les concurrents non installés au Maroc :
- Les concurrents doivent produire le dossier technique prévus par le règlement de la consultation.

N° 8755/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT, DU TRANSPORT,
DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
DÉPARTEMENT DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE TAROUDANT



المملكة المغربية
وزارة التجهيز والنقل
والمواصلات والحداد
قطاع الماء
الدعمية الإقليمية تارودانت

Avis d'Appel d'Offres Ouvert N°28/2020

Le 24 Novembre 2020 à 10 h, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la logistique et de l'Eau de TAROUDANT à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix pour :

ETUDE D'ASSAINISSEMENT LIQUIDE DE LA POPULATION RURALE DES DOUARS OUED LOUAAR, ZITE DANS LA CT AHMER LAGLALCHA ET DU DOUARS TARGA ET CENTRE TAFINGOULT DANS LA CT TAFINGOULT ET DU DOUARS TAGANZA ET ASSOULI DANS LA CT IMI N'TAYART, PROVINCE DE TAROUDANT

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport et de la logistique, Rue Settat -M'Haita Taroudant, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : <http://www.marchéspublics.gov.ma>.

* Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :4 000,00dhs (Quatre Mille dirhams)

* L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de :
300000.00dhs (Trois Cent Milledhs)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27-29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis par courrier avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé dans le bureau du Secrétariat du Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Taroudant ;
- soit transmettre leurs dossiers par voie électronique ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles énumérées par l'article 8 du règlement de consultation.

Dossier technique comprenant :

- * Pour les concurrents installés au Maroc :
- Les concurrents doivent produire une copie légalisée du certificat d'agrément suivant :
(D3 ou D 17) et D 19.
- * Pour les concurrents non installés au Maroc :
- Les concurrents doivent produire le dossier technique prévus par le règlement de la consultation.

N° 8757/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT, DU TRANSPORT,
DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
DÉPARTEMENT DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE TAROUDANT



المملكة المغربية
وزارة التجهيز والنقل
والمواصلات والحداد
قطاع الماء
الدعمية الإقليمية تارودانت

Avis d'Appel d'Offres Ouvert N°27/2020

Le 19 Novembre 2020 à 12 h, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la logistique et de l'Eau de TAROUDANT à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix pour :

**TRAVAUX DE L'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE DE :
-MOSQUEE DU DOUAR IGHIR N'OUAMANE CT NIHIT
- L'ECOLE DE L'ENSEIGNEMENT TRADITIONNELLE SIDI IBRAHIM IBNO AMARO DOUAR AFIAN CT NIHIT
DANS LA PROVINCE DE TAROUDANT.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport et de la logistique, Rue Settat -M'Haita Taroudant, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : <http://www.marchéspublics.gov.ma>.

* Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :17 000.00 DHS (Dix Sept Mille Dirhams)

* L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de :
1 171 092.00dhs (Un Million Cent Soixante et OnzeMilleQuatre Vingt Douzedhs)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27-29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis par courrier avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé dans le bureau du Secrétariat du Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Taroudant ;
- soit transmettre leurs dossiers par voie électronique ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles énumérées par l'article 9 du règlement de consultation.

Dossier technique comprenant :

- * Pour les concurrents installés au Maroc :
- Les concurrents doivent produire une copie légalisée du certificat d'agrément suivant :

secteur	Qualifications	Classe
A	A6	4
ET		
C	C1	4

- * Pour les concurrents non installés au Maroc :
- Les concurrents doivent produire le dossier technique prévus par le règlement de la consultation.

N° 8756/PA

Malgré la suspension de l'impression,
les journalistes sont toujours sur le terrain et l'accès
est gratuit à la presse citoyenne

La presse nationale aux premiers rangs sur tous les fronts

Sur le web ou en kiosques

Votre soutien, Notre avenir

La presse professionnelle,
antivirus contre l'infox



Ahmed Boukouss, recteur de l'Institut Royal de la culture amazighe

Il y a des jeunes qui ont réussi à aller au-delà des réalisations de l'IRCAM en terme de logiciels pédagogiques

Entretien

A l'occasion de la commémoration du 19^{ème} anniversaire du discours prononcé par Sa Majesté le Roi Mohammed VI à Ajdir (Khénifra) le 17 octobre 2001, le recteur de l'Institut Royal de la culture amazighe (IRCAM), Ahmed Boukouss, a accordé un entretien au portail amazigh de la MAP, dans lequel il revient sur les principales réalisations de l'Institut et sur les défis posés par la pandémie de coronavirus (Covid-19) tout en se projetant sur les futurs projets de l'IRCAM.

Quelles sont les principales réalisations de l'IRCAM depuis le discours Royal d'Ajdir?

Tout d'abord, j'exprime mes vifs remerciements à la MAP pour sa couverture médiatique à l'occasion de la commémoration du 19^{ème} anniversaire du discours prononcé par SM le Roi à Ajdir. Ce discours en vertu duquel a été créé l'IRCAM en tant qu'institution nationale vouée à promouvoir la langue amazighe dans plusieurs domaines, fut un véritable événement historique.

Avant ce discours, la langue amazighe agonisait du fait de son absence des institutions, qu'il s'agisse de l'enseignement, des médias ou du champ culturel.

D'autre part, il y a un ensemble d'associations culturelles qui militent en faveur de cette reconnaissance, et qui, en dépit des moyens insuffisants, ont réalisé plusieurs acquis.

Néanmoins, en toute objectivité, nous pouvons dire que la langue amazighe a connu un nouvel essor dans divers domaines après que SM le Roi a consacré plusieurs de ses discours à ce sujet notamment après celui d'Ajdir, tel que le discours du 9 mars 2011, dans lequel le Souverain a présenté une feuille de route définissant les contours de la réforme constitutionnelle.

Ce discours comporte également des éléments de première importance que nous pouvons considérer

comme révolutionnaires en matière de politique culturelle de l'Etat, puisqu'il a annoncé que l'amazigh sera érigé en langue officielle au même titre que la langue arabe.

Le Souverain a également appelé les élus, dans plusieurs de ses discours devant le Parlement, à agir pour mettre en œuvre les lois organiques, notamment la loi portant officialisation de la langue amazighe.

Dans ce contexte, nous pouvons dire que le bilan de l'Institut est honorable comparativement à la situation de l'amazigh avant le discours d'Ajdir et la création de l'IRCAM.

La langue amazighe a fait son entrée dans plusieurs domaines grâce aux efforts consentis par l'Etat, les chercheurs universitaires et la société civile.

Quel a été l'impact de la crise sanitaire sur les activités de l'IRCAM?

L'impact de la Covid-19 a été dangereux et nocif. L'Institut a été contraint de geler toutes ses activités extérieures et ses relations avec les institutions, les associations et les acteurs de la société civile.

A cet égard, les commissions administrative et scientifique de l'IRCAM se sont penchées sur la question et ont décidé que les responsables de cette institution, dont le rectorat, le secrétariat général et les membres des dites commissions, travailleront en présentiel dans le res-

pect des mesures sanitaires en vigueur tout en faisant usage des applications de messagerie instantanée. Bien que le rendement ne soit pas le même qu'auparavant, l'Institut a maintenu son soutien financier aux associations culturelles amazighes et son encouragement aux artistes et chercheurs.

Concernant les associations culturelles amazighes, l'Institut qui demeure fidèle à son plan de soutien financier en faveur de ces dernières, agit également en faveur de la promotion des artistes et des chercheurs portant un intérêt à la question amazighe.

A ce titre, nous avons reçu plus de 400 projets que la commission a examinés et a sélectionné ceux qui obtiendront le soutien pour une enveloppe globale à hauteur de 800.000 dirhams.

A cela s'ajoute la politique d'appui de l'IRCAM aux écrivains en langue amazighe qui soumettent également leurs projets en vue d'obtenir un financement.

Par ailleurs, il a été décidé que la commémoration du discours d'Ajdir soit célébrée dans le strict respect des mesures préventives en vigueur dans notre pays au vu des circonstances imposées par la pandémie. C'est ainsi que l'IRCAM a œuvré pour restreindre les effets néfastes de la pandémie.

Quels sont les principaux projets que l'Institut entreprendra

l'année prochaine?

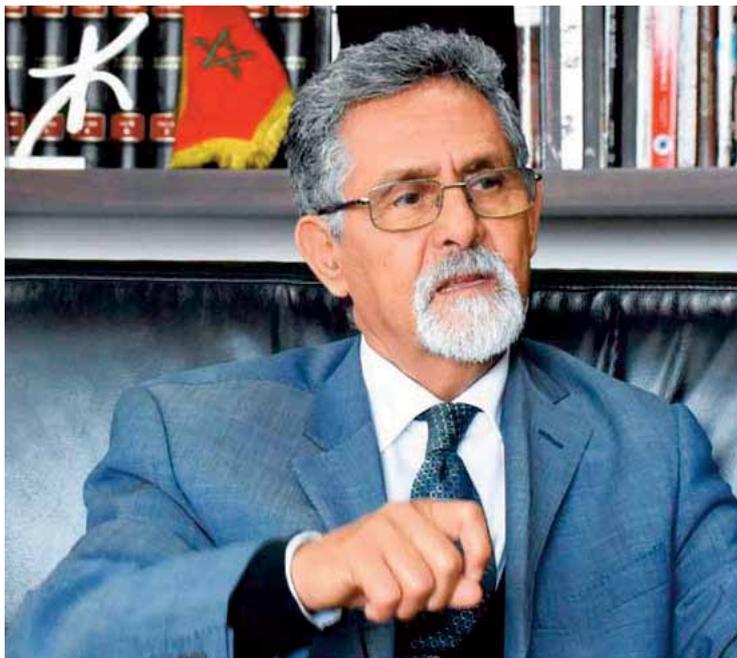
L'IRCAM s'est doté d'un plan d'action pour l'année 2021 qui comprend un ensemble d'axes, à l'instar de la nécessité de promouvoir la technologie moderne. La pandémie du coronavirus a démontré que les méthodes traditionnelles de communication, de recherche et de production sont révolues. La langue amazighe devrait également s'inscrire dans cette logique.

Bien que le bilan des expériences et pratiques de l'Institut soit satisfaisant, des améliorations sont attendues dans ce sens. Nous travaillons dans le cadre du traitement automatique de la langue.

La langue amazighe est présente dans le système Windows 2008 et 2010, mais il manque à cette technologie les options de correction orthographique, lexicale et compositionnelle.

Pour pallier cette difficulté, nous avons jusqu'à présent réussi à élaborer un ensemble d'applications dédiées au vocabulaire, bien que celui-ci s'emploie de façon inappropriée dans les phrases et les discours.

Aujourd'hui, il existe des moyens digitaux. Il y a un ensemble de jeunes qui ont réussi à aller au-delà des réalisations de l'Institut en termes de logiciels pédagogiques (didactiels) avec lesquels nous souhaitons tisser des partenariats afin de tirer profit de leurs travaux.



Sport



Les Rouges voient rouge

Le Raja frappé de nouveau par la Covid-19



Comme prévu, le WAC n'a pu franchir le cap des demi-finales de la Ligue des champions. Vendredi au stade du Caire pour le compte du match retour, les Rouges ont été de nouveau défaits par Al Ahly sur la marque nette de 3 à 1.

Une fois encore, le WAC a rendu une terne copie, indigne du standing du club mais taillée sur mesure pour des joueurs sommé le plus tôt possible de prendre l'issue de sortie. Des Rouges cueillis à froid par des locaux qui ont ouvert le score dès la 7ème minute par l'entremise de Marwan Mohsen, but accordé après recours au VAR.

Sans trop appuyer sur le champion, l'équipe d'Al Ahly n'a fait que dérouler pour enfoncer le clou, inscrivant un deuxième but grâce à Hussein Chehat (26e), puis un troisième signé Yasser Ibrahim à l'heure de jeu.

Battu à l'aller par 2 à 0, cela faisait un peu trop pour un WAC qui se voyait dans l'obligation de sauver les meubles, parvenant ainsi à scorer par l'intermédiaire du réserviste Zouheir Moutarraji à l'approche de

la fin de la partie.

Une élimination attendue qui, certes, sera difficile à digérer par le public des Rouges, mais qui devra entraîner forcément des changements profonds au sein du club. D'ailleurs, le président Saïd Naciri, pointé du doigt, a aussitôt réagi via une lettre où il a présenté ses excuses aux supporters wydadis, promettant que le tir sera rectifié en vue d'aborder les échéances de la prochaine saison sous de bons auspices.

Un remue-ménage s'impose au sein de l'effectif, de même que le club doit revoir son mode de gestion. Une seule personne qui décide de tout, du sportif à l'administratif en passant par des tâches qui peuvent être confiées à bien d'autres dirigeants ou employés du club, voilà une gestion qui peut réussir un laps de temps mais à moyen et long termes, elle ne peut déboucher que sur des scénarios catastrophiques.

Si le WAC a vu son parcours stoppé à ce stade de la compétition, le rival rajaoui entretient l'espoir légitime de se qualifier à la finale de la C1 au détriment du Zamalek, match retour décalé au 1er novembre pro-

chain au Caire.

Un second acte compliqué pour des Verts battus à l'aller par 1 à 0 et qui comptent pas moins de 17 joueurs contaminés au Coronavirus. Si Ayoub Nanah et Mohamed Zrïda se sont rétablis, le test effectué en fin de semaine a donné lieu à deux nouveaux cas de contaminations et non des moindres. Il s'agit, en effet, du gardien de but Anas Zniti et du latéral droit Mohamed Boutayeb qui avait déjà manqué le match aller à cause d'une blessure.

A noter que l'effectif du Raja devait subir hier un nouveau test et les éléments guéris devront rejoindre le reste du groupe pour préparer le choc de dimanche prochain, dont le report a été vivement salué par le bureau dirigeant des Verts. A ce propos, dans une déclaration à la MAP, le porte-parole du Raja, Saïd Ouahbi, a exprimé ses remerciements à la CAF pour avoir pris en compte la situation sanitaire au sein du club. Ne manquant pas de saluer «l'engagement et l'implication totale du président de la Fédération Royale marocaine de football, M. Fouzi Lekjaa, dans ce dossier

afin que le Raja puisse obtenir gain de cause pour le report du match».

Mohamed Bouarab

Anis Saltou rejoint le FUS

L'attaquant libyen Mohamed Anis Saltou s'est engagé pour trois ans avec le FUS de Rabat, en provenance d'Al Ittihad Alexandrie (Egypte), a annoncé vendredi le club de la capitale.

"Le Fath Union Sport est heureux d'annoncer l'arrivée au sein de son effectif de Mohamed Anis Saltou" après avoir satisfait la traditionnelle visite médicale, a écrit le club dans un communiqué publié sur son site internet. Agé de 28 ans, le joueur évoluait la saison dernière au sein de la formation égyptienne d'Al Ittihad Alexandrie après des passages à l'Etoile Sportive du Sahel (Tunisie) et à Al Ahly Tripoli (Libye).

Le FUS a terminé la saison à la quatrième position avec un total de 49 points.

La CAF et l'ICSS signent un accord de coopération pour le renforcement des programmes de sûreté

La Confédération africaine de football (CAF) a signé, samedi à Rabat, un accord de partenariat avec le Centre international pour la sûreté dans le sport (ICSS) pour renforcer les programmes de sûreté, de sécurité, d'intégrité et d'autonomisation des jeunes au sein du football africain.

Dans un communiqué publié sur son site, la CAF a souligné que les deux organisations vont œuvrer pour développer des programmes de formation et promouvoir les normes de sûreté les plus élevées possibles au sein des associations membres de la CAF.

La CAF et l'ICSS collaboreront sur plu-

sieurs projets, à savoir des programmes de formation destinés aux agents de sûreté, la mise en place d'un réseau plus professionnel d'officiers de sûreté en Afrique et la poursuite du développement des opérations de sûreté.

Et ce dans le cadre des programmes conjoints au sein des fédérations, ligues, clubs de football, académies et autres parties prenantes, y compris celles opérant au niveau local, a ajouté la même source. Le président de la CAF, Ahmad Ahmad, a souligné à cette occasion que "la CAF est une organisation axée sur les valeurs qui relient les acteurs aux communautés à travers l'Afrique, notant que la bonne gouvernance et la sûreté sont des piliers clés de notre plan de transformation", indique le communiqué.

"Je prends particulièrement à cœur la question des jeunes joueurs", a assuré le président de la CAF. "Les jeunes athlètes ne sont pas des marchandises. Ce sont des êtres humains et ils

doivent être traités comme tels. Nous sommes fiers d'être une voix de premier plan dans la volonté de protéger, promouvoir et sauvegarder le football et ses supporters. Nous attendons avec impatience une collaboration fructueuse avec l'ICSS", a-t-il ajouté. De son côté, le président de l'ICSS, Mohammed Hanzah, a remercié M. Ahmad et la CAF pour leur engagement dans la protection du football en Afrique, avant d'ajouter : "J'ai hâte de voir progresser avec eux les efforts pour relever les défis très réels auxquels le football est maintenant confronté pour sa sûreté et sa crédibilité. Par exemple, on ne fait pas assez pour arrêter le trafic de jeunes joueurs africains".

Pour sa part, le directeur général de l'ICSS, Massimiliano Montanari, a indiqué qu'il souhaite initier cette coopération avec la CAF et travailler ensemble pour protéger le football africain et sa capacité à promouvoir la croissance économique et les valeurs partagées.

Les sélections marocaine et sénégalaise U20 se neutralisent

Les sélections marocaine et sénégalaise des moins de 20 ans n'ont pas pu se départager samedi en match amical (1-1) disputé au Complexe Mohammed VI de football de Maâmour.

Les visiteurs ont ouvert la marque en première période suite à une réalisation sur penalty de Camara Lamine Mamadou (21e), avant que Zemrani Reda n'égalise pour le Onze national trois minutes plus tard.

Les deux sélections se retrouveront mardi prochain toujours au Complexe Mohammed VI pour un second match amical.

Ces deux rencontres s'inscrivent dans le cadre des préparatifs des Lionceaux de l'Atlas pour les prochaines échéances.

Le Real s'offre le Barça au Camp Nou



Sergio Ramos en Messie: blessé cette semaine, le capitaine merengue est revenu à temps pour offrir au Real Madrid et à Zinédine Zidane une victoire libératrice (3-1) lors du premier clasico de l'histoire disputé à huis clos sur le terrain du FC Barcelone pour la 7^e journée de Liga samedi.

Capitaine métronome: complètement déboussolé en l'absence de Ramos mercredi face à l'équipe B du Shakhtar Donetsk en Ligue des champions (défaite 3-2), le Real Madrid a retrouvé son leader et sa combattivité.

Victime d'un violent coup au genou gauche lors de la défaite des Merengue face au promu Cadix (1-0) samedi en Liga, Ramos a cette fois assommé le Barça avec un penalty concédé par l'international français Clément Lenglet sur un tirage de maillot dans la surface (60e).

En début de match, Fede Valverde (5e) avait ouvert le score pour les champions d'Espagne en titre, rejoints trois minutes plus tard par le Barça sur une réalisation d'Ansu Fati (8e). Après le but décisif de Ramos, Luka Modric a enfoncé le clou (90e) pour offrir la victoire et la tête de la Liga à "Zizou".

Après avoir encouragé ses hommes depuis les gradins du petit stade Di Stefano mercredi, Ramos a repris sa place de chef d'orchestre sur la pelouse d'un Camp Nou vidé de ses 99.000 supporters.

Il offre ainsi une grosse respiration à Zinédine Zidane, qui s'inquiétait pour son avenir après deux défaites consécutives.

"Je suis le responsable. (...) c'est à moi de trouver des solutions", avait assumé le technicien français vendredi, dans l'ambiance pesante générée par une affiche suivie par 650 millions de personnes dans le monde disputée en pleine deuxième vague de pandémie de nouveau coronavirus en Espagne.

La solution, c'est Ramos: "Pour eux, c'est important de savoir si Ramos va jouer ou non. C'est un grand défenseur central avec beaucoup de personnalité sur le terrain, et il peut influencer sur le match", prévoyait Ronald Koeman, vendredi.

"On sait ce que représente Sergio pour nous. Pas seulement comme joueur. Pour toute l'équipe, pour la positivité qu'il apporte toujours sur le terrain", a encensé Zidane, toujours invaincu comme entraîneur lors des clasicos, après le match.

Quelque peu emprunté sur les premières incursions catalanes, Ramos s'est ensuite montré dangereux comme d'habitude sur les coups de pied arrêtés madrilènes, et a assuré en défense, comme sur cette intervention nécessaire devant Ansu Fati (69e) dans la surface.



Fati a été l'auteur samedi du 400e but du club catalan face au Merengue

"L'équipe a montré que les critiques ne l'atteignent pas", a résumé Ramos au coup de sifflet final.

Avec ce penalty difficile à juger mais accordé par l'arbitre avec l'aide de la vidéo, le Real a retrouvé des certitudes (comme un Thibaut Courtois exemplaire), et Ramos a éteint la performance du prodige catalan Ansu Fati, qui a encore battu des records de précocité samedi.

Fati, qui fête son 18^e anniversaire le 31 octobre, a repris du plat du pied droit un centre de Jordi Alba (8e) pour égaliser après l'ouverture du score de Fede Valverde, bien trouvé par Karim Benzema (5e).

A 17 ans et 359 jours, il est ainsi devenu le plus jeune buteur de l'histoire du clasico selon le Barça... mais seulement le 2^e plus jeune d'après le réputé statisticien espagnol Alexis Martin-Tamayo, derrière Alfonso Navarro, qui avait marqué à 17 ans et 356 jours (seulement trois jours de moins que Fati) pour le Barça lors du clasico du 30 mars 1947.

Dans tous les cas, Ansu Fati, déjà plus jeune buteur de Ligue des champions, du Camp Nou et du Barça en Liga, a été l'auteur samedi du 400^e but du club catalan face au Real Madrid, dans un clasico ouvert et rythmé.

Mais ces records de précocité n'ont servi à rien: après un festival face à Ferencváros mardi soir en Ligue des champions (5-1), le soufflé du Barça est vite retombé. Lionel Messi et ses coéquipiers accusent déjà six points de retard sur leurs adversaires du jour, passés provisoirement en tête du championnat.

Et Koeman, qui a cantonné Antoine Griezmann sur le banc des remplaçants et titularisé le jeune Pedri (17 ans) pour son premier clasico comme entraîneur, doit rebâtir des certitudes, au milieu d'un club toujours en crise.

Ziyech encore réserviste

Manchester United et Chelsea de Hakim Ziyech se sont partagés les points (0-0), samedi à Old Trafford, lors du choc de la 6^e journée de Premier League.

Les deux clubs se sont neutralisés lors de ce choc du championnat anglais où les deux protagonistes ont été trop timides tout au long de la rencontre. Les Blues ont longtemps eu le pied sur le ballon mais sans parvenir à se procurer de réelles occasions de but. Entré en jeu à la 80^e minute à la place de Pulisic, l'international marocain n'a toujours pas eu assez de temps de jeu pour étaler toute l'étendue de son talent.

Le Marocain attend toujours sa première titularisation avec les Blues, après avoir été remplaçant lors de sa première apparition officielle en Premier League face à Southampton (3-3) et lors du match face au FC Séville en Ligue des champions. Côté Red Devils, ni Rashford, ni Cavani, entré en jeu pour la première fois sous le maillot mancunien, n'ont réussi à scorer devant le gardien des Blues Edouard Mendy au top de sa forme.

Premier but de Boufal avec Angers

L'international marocain Soufiane Boufal a contribué vendredi à la victoire d'Angers sur la pelouse de Rennes (2-1), et signe son premier but de la saison, en ouverture de la 8^e journée de Ligue 1. Titularisé, l'attaquant marocain a offert le but d'égalisation aux Angevins après l'ouverture de score du joueur rennais Adrien Hunou (17^e).

Bien servi par Stéphane Bahoken dans la surface, le Marocain tente sa chance et voit sa frappe déviée par Da Silva avant de finir au fond des filets. A 30 minutes de la fin de la rencontre, les Angevins ont pris l'avantage grâce à un but d'Angelo Fulgini qui permet aux siens de décrocher les trois points de la victoire sur la pelouse du club rennais.

Boufal, qui vient de signer pour le SCO d'Angers, a cédé sa place à Sada Thioub à la 69^e minute de jeu.

En manque de repères à Southampton, l'attaquant marocain en quête de temps de jeu, est revenu se relancer dans son club formateur Angers, où il a fait ses débuts professionnels avant de filer à Lille. Rennes a raté l'occasion de prendre la tête du championnat, tandis qu'Angers remonte à la 6^e place de la Ligue 1.

Taarabt prolonge avec Benfica

L'international marocain Adel Taarabt a renouvelé son contrat avec le Benfica Lisbonne jusqu'en 2023, a annoncé samedi le club lisboète sur son site internet.

Repositionné milieu défensif après avoir passé toute sa carrière en tant qu'attaquant, le Marocain de 31 ans est désormais lié au club portugais jusqu'en 2023. A la faveur des bonnes performances du joueur à ce poste, Benfica lui a renouvelé sa confiance à travers ce nouveau contrat. "Pour moi, c'est un grand plaisir de renouveler mon contrat avec ce grand club. Je pense que c'est une récompense pour ce que j'ai fait l'année dernière", a confié Adel dans un communiqué publié sur le site internet du club portugais.

"C'est une année où nous voulons tout gagner, le championnat, les deux Coupes et nous espérons mener le voyage de la Ligue Europa jusqu'au bout. C'est notre rêve", a fait savoir le numéro 49 des Aigles de Benfica.

Des masques high-tech capables de traduire, filtrer et surveiller

La ruée sur les masques à travers la planète due au coronavirus a donné lieu à des innovations high-tech inédites: outre le filtrage, les masques peuvent aussi devenir des outils de surveillance sanitaire ou des traducteurs.

Le secteur technologique et les chercheurs en Asie notamment rivalisent d'imagination pour profiter d'un marché qui explose.

Au Japon, la start-up Donut Robotics a créé un masque qui aide les utilisateurs à respecter la distanciation physique et sert aussi d'outil de traduction.

Le C-Face mask fonctionne en transmettant les paroles de celui qui le porte par bluetooth vers une application de smartphone qui permet aux gens de se parler jusqu'à dix mètres de distance.

"Malgré le coronavirus, nous devons parfois nous rencontrer face à face", explique le PDG de la start-up Taisuke Ono à l'AFP.

Cet équipement léger, en silicone, pourrait être utile pour les médecins qui veulent communiquer avec les patients en gardant une distance de sécurité, souligne la société. Le masque peut aussi traduire une conversation du japonais dans d'autres langues comme l'anglais, le coréen et l'indonésien.

Il devrait être mis en vente en février pour quelque 4.000 yens (32 euros). Mais il doit être porté



avec un masque classique pour protéger contre une contamination à la Covid-19.

Donut Robotics a levé près de 100 millions de yens (800.000 euros) grâce à des financements participatifs et pense que le public est avide d'innovations susceptibles de lui permettre de traverser plus facilement la pandémie.

"On pourrait être capables de

combattre le virus grâce à la technologie, à la sagesse humaine", observe Taisuke Ono.

Une autre innovation qui pourrait aider les soignants à se protéger quand ils traitent des patients infectés par la Covid-19 a été développée à Singapour.

C'est un masque équipé de capteurs qui mesurent la température du corps, le rythme cardiaque,

la pression sanguine, le niveau d'oxygène du sang et envoie ces données à un smartphone par bluetooth. "De nombreux soignants sont en première ligne et sont proches des patients quand ils les examinent", explique Loh Xian Jun, l'un des scientifiques à l'origine de cette innovation.

"Cela représente un risque sanitaire pour les infirmières et nous

voulions réfléchir à un moyen de réduire ce risque" en permettant un examen à distance, explique-t-il à l'AFP.

Les chercheurs d'une université singapourienne en collaboration avec une agence publique espèrent tester ce masque au plus vite pour pouvoir le commercialiser.

Ses inventeurs imaginent aussi que ce modèle puisse être donné aux travailleurs migrants de Singapour, dont les hébergements ont été les principaux foyers de contamination dans la cité-Etat ces derniers mois, pour une surveillance à distance de leur état de santé.

Et pour ceux qui veulent aussi combattre la pollution des grandes villes, le Sud-Coréen LG Electronics a conçu un masque purificateur d'air. D'aspect futuriste, ce masque en plastique blanc se place sur la bouche, le nez et le menton et traite l'air avec deux filtres de chaque côté du visage et un ventilateur pour le faire circuler.

Les filtres qui s'adaptent à la capacité de respiration de l'utilisateur fonctionnent sur le modèle des purificateurs d'air des maisons et bloquent l'essentiel des particules nocives, selon son concepteur.

Plusieurs milliers d'exemplaires ont déjà été distribués au personnel de santé et le fabricant dit espérer le commercialiser bientôt.

Salade de riz aux raisins secs



Ingrédients

250 g de riz
1 poivron jaune
1 poivron rouge
50 g de pois chiches
50 g de raisins secs
2 oignons nouveaux
1 pincée de safran
2 c. à soupe d'huile d'olive
1 c. à soupe de jus de citron
sel, poivre

Préparation :

1. Faites cuire le riz et les pois chiches égouttés dans une casserole d'eau bouillante salée en suivant les ins-

tructions du paquet de riz.

2. Egouttez en fin de cuisson.
3. Laissez complètement refroidir.
4. Nettoyez, épépinez et coupez les poivrons en petits dés.
5. Nettoyez et taillez les oignons nouveaux en rondelles (tiges et bulbes).
6. Mélangez l'huile d'olive, le jus de citron, du sel et du poivre dans un saladier.

7. Ajoutez le riz et le safran (plus ou moins selon vos goûts) et remuez.

8. Ajoutez tout le restant des ingrédients et mélangez bien.

9. Réservez au frais jusqu'au service.

Les soins du visage digitaux sont-ils l'avenir de la beauté ?

Le confinement a généré de grandes frustrations en matière de routine beauté. Combien d'hommes et de femmes ont recherché sur le web des idées, des astuces ou des conseils pour rafraîchir leur coupe de cheveux, faire une coloration, ou s'offrir une bulle de bien-être avec des soins à réaliser depuis leur salle de bain ? Si les professionnels de la beauté ont rouvert les portes de leurs sanctuaires, certaines marques prennent les devants sur une potentielle seconde vague - ou plus simplement sur l'avenir du secteur - en digitalisant leur offre de soins. C'est le cas d'Optiphi, une marque originaire d'Afrique du Sud qui a lancé des soins du visage digitaux.

Pour profiter de ces soins du visage nouvelle génération, il suffit de commander l'un des trois kits proposés sur le site de la marque, qui vous sera livré chez vous, et d'attendre qu'une esthéticienne vous contacte pour fixer un rendez-vous virtuel. Lors de la séance, le ou la professionnel(le) vous guidera pour réaliser le soin avec les gestes adéquats et mélanger les produits si nécessaire, vous conseillera par rapport à votre type de peau, et surveillera si votre peau réagit bien à l'application des différents produits.

Si cette nouvelle tendance est plus que tentante, certaines questions se posent malgré tout.

Est-on réellement capable de reproduire la gestuelle - souvent technique - des professionnels de la beauté ?

Et quid de la notion de détente inhérente à un soin en institut? "Avec la Covid-19, nous allons assister à l'émergence de concepts de ce style, mais nous allons passer d'un moment de conseils et de détente à quelque chose de virtuel où il n'y aura plus aucune notion de plaisir. Finalement, ça n'a plus rien à voir", explique le Dr Isabelle Rousseaux, dermatologue esthétique et membre du bureau du syndicat national des dermatologues.

Le confinement a montré que les hommes et les femmes étaient prêts à passer à l'ère digitale dans de nombreux domaines. Mais les modes de consommation restent bien différents d'un pays à l'autre, avec des spécificités propres à chacun.

Le confinement a beaucoup aidé, il faut dire. Si les professionnels du secteur n'ont pas eu le temps de faire émerger ce type de soins à distance, nombreux sont ceux qui ont commencé à proposer des diagnostics en ligne, que ce soit pour la peau, afin de permettre à chacun d'acheter des soins adaptés, ou pour les cheveux dans l'optique de réaliser une coloration à domicile. Des procédés qui devraient tôt ou tard se démocratiser.